LUZ INFO

Mars 2010

N° 2

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA MAIRIE DE LUZ-SAINT-SAUVEUR

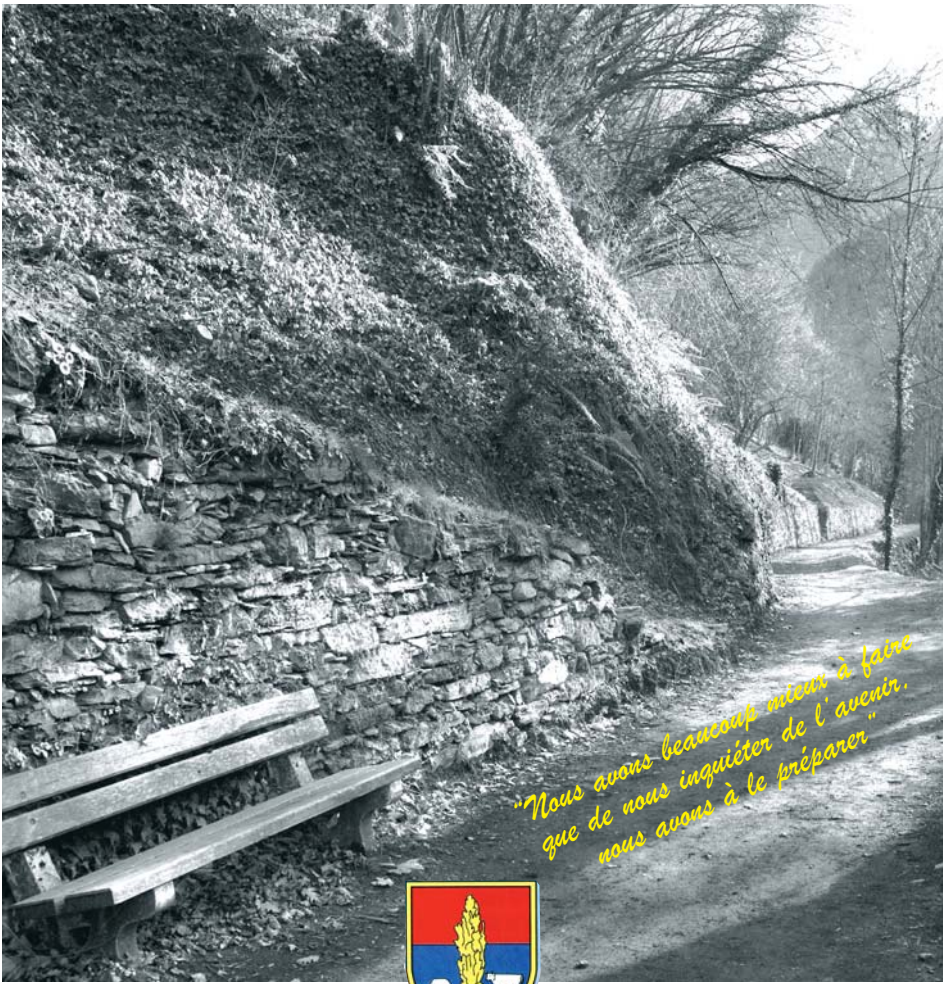

Promenade Napoléon III

LUZ-SAINT-SAUVEUR

LUZ INFO

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA MAIRIE DE LUZ-SAINT-SAUVEUR

SOMMAIRE

L'ÉDITORIAL DU MAIRE
LES TRAVAUX DANS LA VILLE
LE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
BRÈVES :
- Résidence Coufitte
- Passeports biométriques
- Transformation de l'ancien Casino en petit centre de congrès, séminaires, conventions, mariages
- Instauration du Pass Foncier
- Téléthon 2009
- Le devoir de mémoire : à la Mairie aussi
- Permanences médicales
- Arrivée de la Télévision Numérique Terrestre (TNT)
- Internet en Pays Toy : le débit est trop faible

LA VIE SCOLAIRE
- L'école en chiffres
- L'école à l'heure du numérique
- La mise en place du centre de loisirs associé à l'école (CLAE)

LES FINANCES COMMUNALES
- Résultats financiers année 2009
- Ventilation des dépenses et recettes de fonctionnement
- Prix de l'eau à Luz en 2009
- Fiscalité communale : une baisse des taux après 13 ans de stabilité

LE POINT D'APPUI (anciennement Point Emploi)

LA MAISON DU PARC NATIONAL ET DE LA VALLÉE
- Découvrir le patrimoine naturel et culturel du Parc National des Pyrénées
- Véritable maison de la culture et lieu incontournable pour les associations culturelles

LES THERMES : évolution du centre thermal et de remise en forme LUZEA

LA STATION DE SKI
- Luz Ardiden, une réflexion permanente
- Le contexte du projet de liaison

L'OFFICE DE TOURISME : un acteur essentiel du développement touristique

LUZ-SAINT-SAUVEUR : une nouvelle présence sur Internet

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITÉ (SIVU)

LA MAISON DE RETRAITE
- Les Ramondias

LA VIE DES ASSOCIATIONS
- La culture
- Le sport
- Les services à la population
- La citoyenneté

LES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES
L'ÉTAT CIVIL ANNÉE 2009

EDITORIAL

En ce début d'année, je tiens à vous adresser, en mon nom personnel et aussi au nom du conseil municipal, nos meilleurs vœux pour vous, vos familles et plus largement pour ceux que vous chérissez.

Déjà presque deux ans de mandat et une première bougie pour la nouvelle mairie et maison des services.

Deux années sans LUZ INFO, l'une volontairement pour cause d'élection et surtout de respect de l'équité (2008) et l'autre par manque de temps lié principalement au déménagement de la mairie et à la réorganisation des services (2009). Veuillez nous en excuser. Nous nous devons de vous informer, nous le faisons régulièrement en affichant les comptes rendus des réunions du conseil municipal, en publiant des articles par le biais du site internet de la mairie et en utilisant les ondes de Fréquence LUZ, notre Radio de Pays. Nous savons qu'il est difficile pour certains d'accéder à ces diverses sources d'informations et notamment à celles liées aux nouvelles technologies.

C'est pour cela que nous sommes heureux de revenir chez vous, pour vous apporter des éclaircissements sur les questions légitimes que vous ne manquez pas de vous poser sur un thème ou sur un autre, en espérant que vous passerez un agréable moment de lecture. On pourra bien entendu consulter le LUZ INFO 2010 sur le site de la mairie de LUZ ST SAUVEUR www.luz.org

J'ai le plaisir d'animer une EQUIPE solidaire, expérimentée, très disponible et motivée, dans laquelle la délégation est de rigueur. Ainsi chacun d'entre nous a mis ses compétences et son savoir-faire au service du groupe ; c'est ce travail collectif au quotidien qui nous permet d'assumer et de concrétiser les engagements que nous avons pris et dont le reflet ressortira, je n'en doute pas, sur ce bulletin municipal.

Personnellement et en dehors de toute polémique (rétablir la vérité n'est pas polémiquer), je souhaite vous faire partager ma réflexion sur l'intercommunalité désormais incontournable et sur les tergiversations et autres agitations qui ont prévalu à la création d'une communauté de communes.

C'est pour palier l'immobilisme et le mutisme déconcertant de ceux qui détenaient la légitimité des urnes pour initier les débats sur ce sujet et devant l'urgence que je me suis emparé, en élu responsable, de ce dossier.

L'ultimatum de l'Etat était simple, « ou une communauté de communes est constituée au 31/12/2008 ou vous ne percevrez plus les aides accordées aux Z.R.R. » (zones de revitalisation rurale). Ces aides sont nombreuses et l'exemple le plus éloquent, compte tenu des enjeux, concerne la maison de retraite : 231 000 € d'exonérations de charges sociales patronales sur les salaires en 2009 ; je vous laisse le soin de calculer l'impact d'une telle suppression sur le prix de journée de nos quelques 70 pensionnaires.

Comme l'esprit communautaire m'anime depuis toujours, au-delà de l'ultimatum, j'ai pensé que le moment était venu pour construire un modèle cantonal qui puisse fonctionner. Comme nous ne disposions pas du temps nécessaire à la réflexion, j'ai constitué un dossier que j'ai remis et commenté à chacun des maires que j'ai rencontré.

L'idée première était la suivante : bien entendu si nous devions constituer une communauté de communes, c'est à 17 qu'elle devait se faire, en réunissant les trois stations de ski. (Parce que c'est la concurrence de ces trois domaines en hiver qui empêche toute avancée communautaire: n'avons- nous pas déjà connu il y a quelques années un office de tourisme cantonal et une carte de saison commune; par qui et pourquoi ont-ils été supprimés ou dénoncés ?) Or, la disparité dans la gouvernance, les statuts, les modes de fonctionnement de nos stations de ski ne nous permettaient pas, d'emblée, d'envisager la création d'une communauté de communes à cette échelle. Pourquoi ? Entre autres embûches : les communes de GAVARNIE et de GEDRE (fiscalité : taxe professionnelle unique) sont réunies depuis plusieurs années en communauté de communes. La station de ski est la plus importante compétence transférée par les deux collectivités et la gestion de celle-ci fait l'objet d'une délégation de service public à la société ALTISERVICE (droit privé), avec un contrat prévoyant un calendrier et des engagements très contraignants et très draconiens pouvant entraîner des incidences financières très pénalisantes. La station du Tourmalet est sur deux territoires administratifs distincts ; elle est gérée par un SIVU administré par CAMPAN et l'éventualité d'un rapprochement avec nos deux stations de LUZ ARDIDEN et GAVARNIE-GEDRE n'était certainement pas l'une de ses priorités. De plus les stations de BAREGES et de LUZ ARDIDEN (droit public) venaient de prendre des engagements vis-à-vis de la chambre régionale des comptes suite aux deux mauvaises saisons sans neige. Nous ne pouvions donc raisonnablement pas, dans un premier temps et dans l'urgence, faire aboutir un tel projet dont nous ne maîtrisions pas les conséquences financières. (Un rapport de la Mission d'expertise économique et financière de 2006 demandé par M. le Préfet Berthier n'incitait pas non plus, bien au contraire, au regroupement des trois stations).

Il fallait donc, en étant pragmatique, imaginer une solution intermédiaire qui, pour ne pas hypothéquer l'avenir, intègre les stations de ski. C'est l'orientation que j'ai prise, à l'instar de ce qui avait été fait entre GAVARNIE et GEDRE, de constituer deux autres communautés de communes, l'une autour de la station du Tourmalet avec les communes du LABATSUS, l'autre autour de la station de LUZ ARDIDEN avec les communes du fond de vallée. Le challenge à relever, consistait à créer dans les délais les plus brefs, le temps d'un demi-mandat, sans pression et sans contrainte, avec la plus grande méthodologie, les conditions d'une réunion des trois entités (gestion commune et économies d'échelle). C'était et c'est toujours la seule solution envisageable pour nous permettre de poursuivre un développement économique partagé, sans lequel nous ne pourrons fixer la population nécessaire au maintien des services publics et surtout permettre à nos jeunes de pouvoir vivre au pays (sans emploi comment pouvoir imaginer un devenir?).

Pour des raisons très diverses et toutes pas forcément louables, cette proposition n'a pas obtenu l'aval nécessaire à son avènement et je le regrette fortement.

Le discours populiste qui consistait à dire « ce sera à dix sept ou ce ne sera pas » sans autre forme d'explication sur le cheminement à adopter, sans la moindre simulation, sans réflexion aucune sur les tenants et aboutissants, n'a heureusement pas non plus obtenu suffisamment d'écho. Que de dépense d'énergie et de discussions stériles pour accoucher d'une souris. Bien sûr il était indispensable d'aboutir et c'est la seule satisfaction que nous pouvons mettre en avant dans la gestion de ce dossier. La communauté de communes est réalisée, les avantages fiscaux sont sauvés mais tout reste à faire. Pour que cela puisse aboutir les élus de LUZ ont accepté une représentativité égalitaire, condition sine qua non, imposée par certains. Nous avons pensé que cette acceptation serait appréciée comme une preuve de confiance. Il n'en fût rien puisque très rapidement nous devions déchanter constatant qu'aucune place n'était « réservée », même pas à un seul LUZEEN, pour siéger et représenter ses concitoyens au bureau de ladite communauté de communes du Pays TOY. Pourtant, le comportement communautaire des élus de Luz est évident : rappelez-vous l'action déterminante des représentants de Luz au syndicat intercommunal des thermes de Barèges pour faire aboutir leur projet d'extension de l'espace remise en forme.

Comment pouvoir imaginer le fonctionnement d'une intercommunalité dont le principal contribuable et financeur serait écarté (les contribuables de Luz assurant 42 % des recettes fiscales de la communauté de communes) ? Prenez le temps de vous informer sur la représentativité des communautés de communes qui nous entourent et vous verrez que PARTOUT les chefs lieux ou villes importantes bénéficient sans exagération d'une représentativité proportionnelle correcte.

Nous sommes aujourd'hui deux représentants par commune soit 2 LUZEENS sur trente délégués. Deux délégués pour représenter 40 % de la population de la communauté et vingt huit délégués pour représenter les autres 60 %. Dans ces conditions il ne peut y avoir de véritable démocratie et de débat serein. Alors, après une année de fonctionnement à minima, il est grand temps de mobiliser toutes les énergies disponibles, et il y en a, pour faire évoluer une structure inerte et instable, en commençant par discuter à nouveau de cette représentativité en l'état actuel inacceptable, car antidémocratique, frein à toute évolution ; Alors à bon entendeur salut ! Je précise que ma proposition initiale, validée par mes collègues du conseil municipal et basée sur le nombre d'habitants de chacune des communes, prévoyait en tenant compte bien entendu des textes de loi qui interdisent qu'une seule commune puisse avoir la majorité à elle seule, et nous sommes d'accord avec cette logique, un représentant et un suppléant pour les communes de GRUST, SAZOS, SASSIS, SALIGOS, VISCOS, CHEZE, VIZOS, ESTERRE, VIEY, VIELLA, BETPOUEY et SERS, trois représentants pour ESQUIEZE-SERE, trois pour BAREGES et six pour LUZ. Cela permettait de travailler correctement dans une assemblée de 24 personnes en respectant le poids de chaque commune. Ainsi la commune de LUZ qui accuse près de 40 % de la population totale bénéficiait sans exagération d'une représentativité de 25% des sièges. Qu'en sera-t-il demain ? La réforme des collectivités territoriales ainsi que la suppression de la taxe professionnelle inquiètent légitimement les élus que nous sommes. Nous avons des certitudes pour les dotations de 2010, mais aucune lisibilité au-delà. C'est une raison supplémentaire de réunir les forces vives de ce canton, afin de mieux appréhender cette période incertaine, car nous avons mieux à faire que de nous inquiéter de l'avenir, nous avons à le construire.

Concernant notre ville, vous pouvez constater que nous avons déjà réalisé bon nombre de projets figurant sur notre profession de foi et que nous nous efforcerons de concrétiser l'ensemble de ceux-ci, si toutefois les conséquences des réformes évoquées ci-dessus ne viennent pas contrarier cette belle dynamique. Ils seront développés ci-après, donc je n'anticipe pas. Je tiens simplement à vous dire que leur réalisation dépend aussi et surtout de l'engagement de tous, des élus bien sûr mais aussi des employés qu'ils soient issus des services administratifs (dossiers de financements, etc.) ou des services techniques (services publics de qualité et de proximité, réactivité) et que je sais pouvoir compter sur eux.

La commune de Luz Saint Sauveur a un budget qui correspond à une ville de 10 000 habitants. Elle est le plus gros employeur du canton, au travers de tous les services qu'elle porte seule ou en partenariat avec d'autres communes.

Ainsi, la pérennité d'un outil performant à LUZ ARDIDEN est indispensable au maintien de la population, des services publics, de la vie dans notre vallée TOYE. Nous avons conscience qu'il faut se diversifier dans les offres touristiques, qu'il n'y a pas que le ski et nous nous y sommes employés. L'établissement thermal rénové et le centre de remise en forme en sont des témoignages éloquents, avec un impact important sur l'emploi et sur l'économie locale et, cerise sur le gâteau, le grand équilibre financier atteint pour la deuxième année consécutive ; ce qui veut dire que la commune n'injecte plus d'argent dans cette structure qui fonctionne et investit sur ses propres ressources. Nos efforts dans l'embellissement du village, la réflexion menée autour des sentiers, promenade napoléon III, création d'un chemin de Compostelle, sentiers touristiques, les actions menées en direction de la culture, de l'animation, etc. témoignent si besoin était de notre volonté de capter aussi des visiteurs potentiels pour autre chose que le ski, et la liste n'est pas exhaustive. Ceci dit, il faut savoir que 60% du chiffre d'affaire de notre Pays TOY est réalisé sur la période estivale, mais que les 40% qui sont réalisés l'hiver sont plus que nécessaires pour assurer LE MAINTIEN ECONOMIQUE de nombreuses activités. Pour étayer ces propos au sujet de la saison d'hiver, il faut savoir qu' 1€ dépensé dans notre station de ski génère entre 4 et 6 € supplémentaires dans l'économie locale (source SEATM/atout France).

Aussi, de LUZ ARDIDEN, à LUZEA, en passant par la Maison du Parc National et de la vallée, le SIVU, la micro centrale de l'YSE, l'office de tourisme, la communication, l'animation, les festivités et les cérémonies, les associations, les travaux prévus et malheureusement imprévus, l'entretien des équipements sportifs et culturels, celui des locaux dédiés aux associations, les réunions des nombreuses structures communales, intercommunales et supra-communales, les sollicitations extérieures, le courrier physique, le courrier électronique et j'en oublie , nos domaines d'interventions sont nombreux, la réflexion est permanente et les échanges sont fructueux pour mieux vous servir et servir le territoire.

Alain Lescoules
Maire

LES TRAVAUX DANS LA VILLE

Nous arrivons au cap des deux ans de la nouvelle équipe municipale et il est temps de faire un premier bilan des travaux faits sur le territoire de la commune.

En sus des grands travaux d'aménagement tels que la promenade Napoléon III, le parking du quillier, le carrefour de Sazos etc. qui sont détaillés ci-dessous, une des volontés du conseil municipal, dés le début du mandat, était de procéder à une amélioration de l'image de la ville sur le plan de la propreté, de l'entretien et des petits travaux de réfection de l'espace public.

La commission des travaux s'est employée pleinement à cette tâche, et s'il reste encore beaucoup à faire, je peux dire que le résultat est aujourd'hui encourageant.

J'en profite pour remercier au nom des élus, toute l'équipe des services techniques, qui a su apporter volonté et compétence pour contribuer à ce projet d'embellissement de notre cité. Il est certain que sans le savoir-faire des agents de la ville beaucoup de tâches n'auraient pas pu se réaliser.

Si actuellement les interventions dans la cité, bien que très nombreuses, ne sautent pas aux yeux de certains d'entre-vous, c'est qu'il n'y a pas eu de grands travaux spectaculaires, mais au contraire une multitude de petites actions éparses qui insensiblement et sans coup d'éclat font que l'image de notre cité s'améliore.

Pourtant sur certains points comme le nettoyage de la ville, nous sommes loin d'un résultat parfait. L'incivilité de chacun d'entre-nous y est pour beaucoup et il est regrettable que l'esprit citoyen et le respect du bien commun soient si loin de nous.

Combien de fois, alors qu'une rue vient d'être balayée, le personnel retrouve des papiers jetés dans son dos juste après son passage. Bien sûr me direz-vous « ce sont les touristes »; il faut croire qu'ils sont là même en saison morte et qu'ils vivent à l'année à Luz.

Les crottes des chiens errants ou même tenus en laisse sont aussi un vrai casse-tête. Devons-nous arriver à les mettre en fourrière ou à dresser des P.V aux propriétaires ? Faut-il multiplier les distributeurs de poches plastiques pour chiens alors que ceux en place sont ignorés ?

Il est vrai que cette attitude est décourageante pour ceux et celles qui tous les jours par leur travail essaient de maintenir notre ville propre. Malgré cela nous allons continuer et persévérer dans notre désir d'améliorer l'image de notre ville et pour y parvenir nous avons aussi besoin de vous. Il est plus simple de nous signaler un dysfonctionnement ou des travaux à faire que de bougonner dans son coin.

Nous ne sommes pas parfaits et nous ne pouvons pas tout voir. Je reste avec les autres élus à l'écoute de vos problèmes et le bureau d'accueil de la mairie est à votre disposition pour enregistrer vos utiles propositions ou remarques.

Nous attendons votre participation avec intérêt et considération.

Jean-Claude Le Borgne
Adjoint au Maire
Responsable des travaux

LES TRAVAUX

Depuis Avril 2008 nous nous sommes attachés à réaliser le programme prévu dans notre profession de foi pour tenir les engagements pris devant nos électeurs. Tout n'est pas fait bien sûr puisque la mandature est loin d'être terminée, mais vous le verrez, une bonne partie est déjà achevée ou en cours de travaux.

✔ LA MAISON GRADET-POQUE

Nous ne reviendrons pas ici sur le contenu de l'opération ni son financement, déjà abondamment expliqués lors de l'inauguration et des visites organisées pour la population.

Le début de l'année 2009 a vu l'installation progressive des différents locataires.

L'organisation spatiale, les circulations, les nombreuses entrées permettent à ces différents usagers de cohabiter sans se gêner et en toute confidentialité.

Le parc Claude Massoure a été mis en service au début de l'été, pour le plus grand plaisir des enfants du Jclub, des luzéens, des touristes. Les possibilités d'y pique-niquer, de se connecter sur internet librement sont appréciées. De nombreuses manifestations officielles et animations s'y sont déroulées.

La ville de Luz St Sauveur a été lauréate du trophée d'argent du Prix Territoria 2009 catégorie « Développement Responsable » pour la réalisation de 6 studios de qualité pour loger, le temps de leur contrat seulement, les travailleurs saisonniers (« grange » et Pavillon situé rue d'Ossun du Domaine Gradet-Poque).

Le Prix Territoria a été remis au Sénat par le président du jury, M. Michel MERCIER, Ministre de l'espace rural et de l'aménagement du territoire, à M. Georges Vergez qui a accepté à la demande de M. le Maire de représenter la commune.

Enfin, le programme de la Maison Gradet Poque ne sera réellement terminé qu'avec l'aménagement du « Point Patrimoine » qui devrait être achevé pour l'été 2010.

✔ LE PARKING DU QUILLIER

Baptisé ainsi car il y avait autrefois un jeu de quilles, situé au fond de l'impasse Sabathié, ce parking permet le stationnement de 15 voitures. Il est relié à la côte d'Arnaud par un cheminement piéton éclairé, et est la première étape de l'aménagement de la place de l'église où le stationnement devrait être supprimé.
Le coût est de 107 600 euros HT.

La commune a obtenu 10 000 euros de subvention de l'Etat.

✔ L'AMÉNAGEMENT DES PROMENADES ET SENTIERS

On ne dira jamais assez l'importance de disposer d'un réseau de sentiers et de promenades bien entretenus et balisés. C'est un atout touristique primordial.

Pour preuve, au cours de l'été 2009, 1200 topo-guides de la vallée se sont vendus, rien qu'à l'office du tourisme de Luz.

• L'Aménagement de la Promenade Napoléon III

Il s'agit de l'itinéraire mi-urbain, mi-champêtre qui part de la Maison Gradet-Poque (Point Patrimoine) et rejoint les Thermes de St Sauveur en passant par la chapelle Solférino et Le pont Napoléon.

Cet aménagement est en cours.

Ont été réalisés en 2009 :

- la reprise des murs en pierres sèches

- le gros élagage pour rétablir des perspectives et des vues sur la ville de Luz , le pont Napoléon et le quartier thermal

- La réalisation d'un parcours sécurisé (trottoir) sur 160 mètres en aval du pont Napoléon

- la réalisation de parkings en aval du pont pour dégager celui-ci

- une partie des plantations de buis

Reste à effectuer en 2010 :

- une jonction piétonne sécurisée par un passage en encorbellement au débouché du chemin de Solférino sur 100 mètres pour rejoindre le trottoir déjà fait.

- la fin des plantations de buis.

- terminer les embellissements : remise en état des bancs, peinture des balustrades, aménagement d'une ouverture amovible dans la porte de la chapelle, modification de l'illumination de la chapelle en utilisant des techniques d'éclairage économes en énergie et en supprimant les blocs béton très inesthétiques qui abritent les projecteurs actuels ,…

- Enfin la mise en valeur du thème retenu «Napoléon III et son époque » (signalétique, explications, évocations,…).

Rappelons que cette opération est subventionnée à hauteur de 70% (50% de l'Etat au titre du pôle d'excellence rural, la région, le département et le Parc National).

Les sommes engagées en 2009 s'élèvent à 297 000 Euros HT.

Souhaitons enfin qu'un accord soit trouvé avec ERDF pour qu'elle élimine les troncs et gros branchages qu'elle a fait élaguer sous ses lignes. Le résultat en terme de paysage est consternant et gomme en partie les efforts faits par la commune.

• La signature d'une convention avec la Commission Syndicale de la Vallée de Barèges (CSVB) pour l'entretien des sentiers et la rédaction d'un nouveau guide.

La CSVB propose, à l'ensemble des communes, de réaliser cet entretien sur son propre budget. La commune de Luz a signé cette convention.

• Le sentier dit de St Jacques de Compostelle.

Ce sentier va de Soulom à Gavarnie puis Boucharo, en passant par Viscos, Sazos, Sia. Il est varié et d'un grand intérêt paysager. Le projet est conduit par le SIVOM du Pays Toy et la commune de Luz continue à manifester son intérêt pour sa remise en état.

• La promenade des rives du Bastan, d'Esterre à Sassis.

Le cheminement d'Esterre au pont de Luz se heurte à des blocages fonciers.

La commune envisagerait toutefois de réaliser la promenade sur le territoire de Luz, rive gauche du Bastan jusqu'à la CCAS (Cévéo). Une jonction avec Sassis pourrait s'envisager après construction d'une passerelle (*autre intérêt :* boucler la promenade Napoléon III, permettre aux pèlerins et randonneurs du Chemin de St Jacques de descendre à Luz, passage de la canalisation d'assainissement de la commune de Sassis).

✔ L'AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DE ST-SAUVEUR VERS L'ARDIDEN

Cet aménagement a été réalisé par le conseil général pour répondre à une demande pressante de la commune de Luz et du SIVOM de l'Ardiden. Il permet une meilleure visibilité, la réalisation de quelques places de parking et surtout une circulation plus fluide entre Saint-Sauveur et la station de ski par la suppression du « STOP ». Un panneau lumineux sera installé par le SIVOM de l'Ardiden pour informer sur l'état de la route, l'ouverture de la station ;…

La commune de Luz a acheté le terrain et le garage (11 000 euros) et apporte un fonds de concours de 15 000 euros au conseil général ; le SIVOM de l'Ardiden également.

✔ LA MISE EN PLACE D'UN PLAN DE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Des audits sur la consommation énergétique des bâtiments communaux suivants : piscine, gymnase, groupe scolaire, thermes…, et les mesures à prendre à court et moyen terme pour la réduire vont être lancés en mars 2010.

Une réflexion est également en cours sur l'éclairage public et les illuminations de Noël

✔ LE PLAN DE CIRCULATION

Un nouveau plan de circulation dans le centre de Luz est testé depuis le printemps 2009. Un cahier pour recueillir vos observations a été déposé à la Mairie. Celles-ci sont mineures mais intéressantes.

En conséquence le dispositif mis en place va pouvoir être pérennisé, moyennant quelques adaptations légères.

A l'inverse, le poste d'agent de surveillance de la voie publique ne sera reconduit que périodiquement.

✔ LA CRÉATION DE JARDINS FAMILIAUX

Douze jardins de 80 à 100 m2 environ seront créés avec abri de jardin et réserve d'eau pluviale le long de l'Yse.

Le coût de l'aménagement a été estimé à 87 587euros HT avec des subventions espérées à hauteur de 57%.

Dès que l'acquisition du terrain sera actée, une liste des personnes intéressées, habitants permanents seulement, sera établie et l'attribution se fera après tirage au sort.

✔ LE CIMETIÈRE

La réfection de deux murs d'enceinte a été effectuée.

En 2010, le mur aval sera conforté. La restructuration de la partie ancienne du cimetière avec la récupération des concessions abandonnées fera l'objet d'une première tranche en 2010.

EN SE RÉFÉRANT DONC TOUJOURS À NOTRE PROFESSION DE FOI, QUE RESTE-T-IL À FAIRE ?

✔ L'AMÉNAGEMENT DES PLACES DE LA VILLE

En 2009, la commune de Luz s'est portée candidate à une opération de modernisation du commerce et de l'artisanat qui lui permettra d'obtenir des aides pour l'aménagement des places à vocation commerciale et permettra aussi aux artisans et commerçants d'obtenir des subventions pour l'aménagement de leur lieu de travail.

2010 devrait donc être consacrée à la concertation des riverains, études et dépôt des dossiers pour une première réalisation en 2011.

AUTRES REALISATIONS

✔ LA RÉHABILITATION ET L'EXTENSION DU CENTRE DE SECOURS

Les travaux sont quasiment achevés .Ces aménagements permettront aux pompiers bénévoles de travailler dans de meilleures conditions ce qui est extrêmement important à l'heure où la réorganisation des services d'urgence qui nous est imposée (plus de médecin de garde dans le canton à partir d'une certaine heure, les dimanches et jours fériés hors vacances d'hiver) a pour conséquence un recours plus fréquent aux pompiers.

Coût de l'opération : 610 000 euros HT

Subventions : 481 111 euros

Autofinancement des communes : 128 889 euros

(Sauf Gèdre, Gavarnie, Barèges et Sers) :

✔ LES TRAVAUX DE PROTECTION CONTRE LES CRUES DE L'YSE

La première tranche des travaux en aval du pont de Villenave jusqu'à la confluence de l'Yse avec le Gave a débuté en Septembre. Elle s'est interrompue en raison de la loi sur l'eau qui interdit les travaux en bordure de rivière à partir de Novembre. Les travaux reprendront dès avril si l'hydraulicité le permet.

Coût de la première tranche :	112 526 euros
Subventions :	57 379 euros
Autofinancement :	55 147 euros

DIVERS TRAVAUX DE VOIRIE

Nous nous sommes attachés à répondre dans la mesure du possible aux sollicitations des habitants de Luz pour améliorer leur quotidien, et aussi prioritairement leur sécurité.

✔ DES TRAVAUX POUR VOTRE SÉCURITÉ

Sécurité Incendie aux Astès

Réduction vitesse au pont Napoléon

Barrière de sécurité au pont de Luz

Sécurisation des jeux pour enfants

Portail coulissant : sécurisation du stade

Plans inclinés (poussettes, fauteuils roulants)

Grillage contre les chutes de pierres (thermes)

Barrière de protection au pont de la Sarre

Réservation place handicapé devant la mairie

Barrière de protection pour VTT aux Astès

Pose d'une grille au lavoir de St Clément

Mise aux normes des poteaux de football

Avant

Après

Aménagement de la rue de la Sarre

✔ DES TRAVAUX POUR UNE VILLE PLUS PROPRE ET PLUS BELLE

Peinture perception

Peinture bancs publics

Abris à containers

Jardin de la Poste

Place St Clément

Villenave

Ancienne poubelle

Nouvelle poubelle

Peinture sanisette et fontaine à St Sauveur

✔ ET ENCORE !

- Rénovation complète de l'appartement de la gardienne de la maison de la vallée.
- Gendarmerie : plafond acoustique des bureaux du rez-de-chaussée ; peinture des bureaux ; remplacement des appareils de chauffage. Travaux de peinture et changement des revêtements des sols dans les appartements.
- Perception : étanchéité de la terrasse extérieure.
- Remplacement d'une conduite d'eau en traversée du pont de l'Egalité par une canalisation hors gel.
- Aménagement d'une citerne d'eau sur un camion pour l'arrosage des fleurs, des parterres et jardinières.
- Commencement des travaux d'adaptation de la piscine à l'accueil d'une clientèle handicapée.
- Achat d'un chasse-neige

Le Plan de Prévention des Risques (P.P.R.) de Luz Saint Sauveur

L'objectif d'un PPR est d'éviter par un zonage et un cadre règlementaire l'aggravation des conséquences d'un risque identifié sur les biens et les personnes. Ce risque peut être de plusieurs sortes : chutes de blocs, glissement de terrains, avalanches, crues torrentielles.

Les différentes zones et leurs règlements sont obtenus en croisant plusieurs cartes : la carte des aléas (fort, moyen, faible), la carte des enjeux (zone construite, zone non construite) pour répondre au double objectif de ne pas augmenter le risque, tout en permettant aux habitants des zones déjà construites de poursuivre leurs activités (extension de leurs habitations, nouveaux permis de construire sous certaines conditions).

Un site internet de la Préfecture renseigne sur les Plans de Prévention des Risques – leurs conséquences – les assurances (www.risques-majeurs.hautes-pyrenees.pref.gouv.fr).

A Luz, le risque qui affecte le plus les zones habitées est le risque d'inondation provoquée par les crues torrentielles de l'Yse, du Bastan et du Gave.

Le secteur le plus impacté est la plaine de La Lanne.

Lors d'une réunion publique qui s'est tenue à Luz le 9 octobre 2009, M. Lasplaces, directeur du service de Restauration des Terrains en Montagne (R.T.M.), service de l'Etat en charge de ce dossier, a expliqué que la référence règlementaire à prendre en compte sur toute la France est la crue centennale ou la plus forte crue connue si celle-ci est supérieure à la crue centennale.

A partir de cette référence, leur travail s'effectue sur la base de calculs (superficie du bassin versant par exemple), de photographies aériennes, d'archives, d'études anciennes et de relevés sur le terrain.

C'est à partir de ces données que le PPR de Luz a été établi.

Le Conseil Municipal de Luz, saisi de ce plan avant l'enquête publique, a fait plusieurs observations et a demandé la prise en compte dans le règlement des travaux qui vont être effectués le long du torrent de l'Yse.

Le plan soumis à l'enquête tient compte de certaines de ces remarques et ne comporte aucune habitation en zone rouge.

Lors de cette réunion Monsieur Lasplaces s'est engagé à revenir sur le terrain pour examiner au cas par cas les remarques soulevées par certains propriétaires, et une réponse leur sera donnée au travers du rapport post enquête publique adressé au Préfet (et non à la commune). En effet, compte tenu de l'échelle des cartes, un trait peut effectivement être mal placé de quelques mètres mais aucune maison d'habitation ne se situe en zone rouge.

Ceci étant dit, mis à part certaines rectifications de détail (cependant parfois très importantes pour le propriétaire) le PPR ne sera pas modifié dans ses principes généraux et s'imposera au plan d'occupation des sols en vigueur sur le territoire de la commune.

Le Préfet arrêtera le PPR quel que soit l'avis du conseil municipal. Celui-ci ou bien un collectif d'habitants peut toujours commander et payer à un autre bureau d'études une contre-expertise. Mais attention aux conséquences car comme les références sont imposées (crue centennale) les résultats peuvent être identiques voire aggravés (cas d'une commune sur le département).

Quelques questions posées pendant la réunion et les réponses du RTM et de M. le Maire

• Est-il possible de construire des ouvrages de protection le long du Bastan pour protéger Luz d'une crue centennale et ainsi réduire la zone bleue et les contraintes du règlement ?

Le RTM répond que ces travaux compte tenu de la grandeur du bassin versant seraient d'un coût exorbitant, et d'une réalisation très difficile, sans commune mesure avec les contraintes du règlement.

• Quelles sont les difficultés rencontrées par les habitants depuis 2004 dans l'application de ce règlement ?

En effet, le règlement et le zonage s'appliquent depuis 2004, année d'établissement de ce dossier et donc d'identification du risque.

Il semble que les craintes des habitants portent sur la perte de valeur de leur bien situé en zone bleue et sur l'augmentation des assurances.

Sur le chapitre des assurances, Monsieur Lasplaces est formel :

Dans le cas d'un PPR arrêté par le Préfet et donc prescrit, les assurances ne peuvent augmenter leur coût et leur franchise même avec des sinistres à répétition (mesures du Plan Barnier).

Dans le cas de l'absence d'un PPR, les assurances ne peuvent augmenter leur coût en l'absence de sinistre. Par contre, après un sinistre, cela est possible éventuellement dans des proportions très importantes (se reporter utilement au site évoqué plus haut).

Sur la perte de valeur de leurs biens, Monsieur le Maire souligne que c'est plutôt la loi de l'offre et de la demande qui fixe la valeur d'un bien.

Depuis 2004, des biens situés en zone bleue se sont vendus. Les notaires ont toujours demandé communication du PPR en cours d'étude. La commune a ainsi pu constater grâce aux déclarations d'intention d'aliéner qui mentionnent le prix de vente que les prix ont connu l'inflation que l'on sait, zone bleue ou pas. Si baisse des prix il y a, elle sera plutôt due à la crise économique.

De plus, depuis 2004, des permis de construire ont été accordés, après visa du RTM, dans toute cette zone (Bois de Camille, La Grange, Ets Coubous, Flores, pour ne citer que les plus gros).

Monsieur le Maire abonde dans le sens de ses administrés en pensant que la marge de sécurité prise par le PPR est grande mais c'est le cas pour tous les PPR.

A ce sujet, le RTM apporte une dernière précision : auparavant, lors de l'établissement des premiers plans, les PER (Plans d'Exposition aux Risques) la référence à prendre en compte était la crue décennale (c'est le cas à Esquièze). Il est prévu par l'Etat de reprendre les PER pour les transformer en PPR avec par voie de conséquence une aggravation des contraintes dans les zones inondables.

C'est la tendance de notre société de ne plus tolérer aucun risque et de chercher immédiatement des responsables. Monsieur le Maire le regrette mais il en a des exemples au quotidien.

A ce jour, la commune n'a pas encore reçu le plan modifié suite à la prise en compte de certaines des remarques des propriétaires manifestées lors de l'enquête publique.

BREVES

✔ RESIDENCE COUFITTE : DÉMARRAGE DES TRAVAUX EN AVRIL !

Ca y est, cette opération va enfin commencer. L'office Public de l'Habitat 65 mettra à disposition début 2011, 7 logements sociaux aux caractéristiques suivantes :

Type	Etage	Surface habitable	Surface annexes balcons/terrasse	Loyer mensuel
T2	rez de chaussée	41, 95 m2	/	241, 05 €
T2	rez de chaussée	43, 00 m2	/	245, 18 €
T2	1er étage,	43, 30 m2	/	246, 44 €
T2	1er étage,	46, 05 m2	/	257, 04 €
T4	rez de chaussée	84, 90 m2	9,00	461, 26 €
T3	1er étage	69, 75 m2	4,06	374, 44 €
T3	1er étage	69, 75 m2	4,06	374, 39 €

✔ PASSEPORTS BIOMETRIQUES

En raison de son statut de chef-lieu de canton, et pour rendre un nouveau service aux habitants de celui-ci en leur évitant des déplacements, Luz s'est portée candidate pour la fabrication des passeports.

Depuis mai, date de la mise en service du système, 60 passeports ont été fabriqués.

Luz reçoit pour cela une dotation de l'Etat de 5 000 euros par an.

✔ TRANSFORMATION DE L'ANCIEN CASINO EN PETIT CENTRE DE CONGRES, SEMINAIRES, CONVENTIONS, MARIAGES

Rappelons le contexte : le groupe Tranchant, en partant, a laissé à la commune un bâtiment avec une cuisine intégralement équipée (mobilier professionnel).

La première idée du conseil municipal avait été de vendre le bâtiment.

Après concertation avec les luzéens et le secteur associatif et compte-tenu du fait que le partenariat avec Sassis pour l'utilisation de sa propre salle des fêtes ne fonctionne pas pour des raisons qui nous échappent, le conseil municipal a choisi une autre orientation.

En collaboration avec l'IRTH, la Chambre de Commerce et d'Industrie, l'ADEPFO, l'Office de Tourisme, de nombreux socio-professionnels de Luz et Esquièze (hébergeurs, restaurateurs, traiteurs, professionnels de la montagne), la commune a entrepris une réflexion pour reconvertir ce bâtiment afin qu'il devienne un levier de développement supplémentaire pour le pôle touristique.

A partir d'un diagnostic établi par un expert, M. Denys Sportes, ancien directeur du palais des congrès de Pau, pour apprécier les possibilités du bâtiment, de la vallée, et lister les marchés potentiels, une réflexion a été engagée sous la forme de réunions de travail pour mettre au point divers produits, une démarche de commercialisation et de promotion.

Il est clair que quelques investissements seront indispensables en terme de mobilier, signalétique, revêtement de sol et décoration.

✔ INSTAURATION DU PASS FONCIER

Ce dispositif auquel la commune a adhéré permet aux primo accédants à la propriété et sous réserve d'un plafond de revenus de construire dans des conditions très, très avantageuses.

Attention cependant, cela ne fonctionne pas si les travaux sont intégralement faits par le futur propriétaire lui-même.

S'adresser à la Mairie.

✔ RESULTAT DU TELETHON

Le résultat de la collecte s'élève pour cette année à 2 385,02 euros.

Ce résultat est légèrement inférieur à la collecte de 2008.

Nous remercions les communes du canton, Betpouey, Sers, Viella, Saligos, qui se sont associées à cette opération en organisant des soirées dans leurs villages le vendredi soir.

Nos remerciements s'adressent également aux écoles pour la réalisation du lâcher de ballons, aux Amis du Pays Toy qui ont assuré la buvette, la vente de crêpes et pâtisseries confectionnées par leurs soins, aux associations « Toy Musique » et « Akoufen » qui ont assuré l'animation musicale, l'ensemble des associations, le magasin 8 à huit et toute personne ayant fait un don.

Un grand merci pour votre générosité qui a guidé toutes ces actions.

✔ LE DEVOIR DE MEMOIRE : A LA MAIRIE AUSSI

Lors de l'inauguration de la nouvelle mairie, monsieur le Maire et monsieur Ernest Aranjo ont dévoilé la plaque où figurent les noms des morts pour la Patrie, identique à celle du Monument aux Morts. Elle avait été récupérée lors de la démolition de l'ancienne mairie qui était située sur l'actuelle place du 19 mars.

Lors de la cérémonie du 14 juillet 2009, le hall d'entrée de la salle du conseil municipal s'est enrichi d'un nouveau cadre. Celui-ci porte les noms des « évadés de France » et de ceux qui les ont aidés à rejoindre l'Espagne, leur permettant de participer, à leur tour, à la libération de la France.

Monsieur Alain LESCOULES, Maire, en présence de monsieur Antoine Castille, Président cantonal des évadés de France, a rendu hommage aux survivants et aux disparus pour leur bravoure, leur courage et leur engagement républicain.

✔ PERMANENCES MEDICALES DANS LA VALLEE

Compte tenu du nombre insuffisant de médecins dans certaines zones du département, une réorganisation médicale a été confiée au médecin coordonnateur départemental.

En conséquence une mutualisation des médecins a été mise en place autour de « maisons médicales ».

Pour le canton de Luz, celle-ci se situe à Lourdes et les médecins de notre canton sont tenus d'y assurer leur tour de garde en lieu et place des permanences qu'ils assuraient dans le canton.

✔ PERMANENCES MEDICALES DANS LA VALLEE (suite)

Par voie de conséquence, il n'y a plus de permanence médicale dans notre canton (comme dans les cantons voisins) le soir après la fermeture des cabinets médicaux, le dimanche et les jours fériés (sauf en période de fonctionnement des stations de ski où une permanence est maintenue).

Il faut composer le 15 qui vous met en rapport avec le médecin urgentiste qui décide de la conduite à tenir.

Après une réunion qui s'est tenue à Soulom à la demande des élus de montagne très inquiets, des aménagements pourraient être apportés qui se matérialiseraient pour le canton de Luz par une permanence entre le 14 juillet et le 15 août compte tenu de la présence de curistes et de touristes.

Un grand remerciement au médecin du Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours qui a bien voulu assurer une permanence jusqu'au petit matin lors de la foire aux côtelettes.

✔ ARRIVEE DE LA TELEVISION NUMERIQUE TERRESTRE

L'arrêt de la télévision analogique est prévue dans les Hautes-Pyrénées pour le dernier trimestre 2011.

Elle sera remplacée par la télévision numérique terrestre (TNT).

Les effets positifs seront les suivants : accès pour tous à 18 chaînes gratuitement, meilleure qualité du son et de l'image, guide des programmes intégrés, …

Encore faut-il qu'il y ait égalité de la population française devant cette nouvelle technologie.

Or, 91 % seulement du département sera couvert et la carte qui vient d'être dévoilée montre des « zones blanches » dans notre canton, comme dans beaucoup de zones de montagne. Le Conseil Général a demandé au Comité Interrégional pour le développement et l'aménagement des Pyrénées (CIDAP) de travailler sur les zones blanches pour des propositions techniques.

Concrètement sur la commune de Luz, beaucoup d'habitations sont desservies par le relais du Pic du Midi qui sera équipé par TDF.

Les foyers possédant une télévision récente pourront alors recevoir la télévision numérique ; sinon l'achat d'un décodeur de 30 à 40 euros sera nécessaire.

Par contre, certains quartiers de Luz dépendent du relais d'Artaillades que TDF ne prévoit pas d'équiper. Cet équipement a bien sûr un coût d'investissement (au minimum 25 000 euros) et de fonctionnement, et la commune entend bien qu'il soit assuré par l'Etat au nom de l'égalité des habitants devant le service public.

Une autre solution est la réception par satellite avec l'équipement en parabole de chaque foyer. Une aide de 250 euros par résidence principale serait accordée par l'Etat. Mais c'est une solution que la commune ne souhaite pas généraliser car elle est inesthétique, même si c'est la seule option possible dans certains cas (Sia par exemple).

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce dossier.

✔ INTERNET EN PAYS TOY : LE DEBIT EST TROP FAIBLE

A Luz-Saint-Sauveur et dans tout le canton, nous sommes de plus en plus nombreux à être connectés à Internet. L'accès au réseau mondial est maintenant indispensable non seulement pour les professionnels et les organismes publics et privés mais aussi pour beaucoup de foyers. C'est bien parce que notre vallée est relativement éloignée des grands centres que nous avons absolument besoin d'une connexion à Internet d'un débit suffisant, fiable et garanti.

Quelle est la situation actuelle et comment la comparer avec d'autres endroits du département ? Une visite du site http://www.degroupnews.com/carte-nra-adsl/midi-pyrenees/hautes-pyrenees/ permet de répondre. Un NRA (nœud de raccordement abonné) n'est rien d'autre qu'un commutateur téléphonique. Il y en a 4 dans le canton : Luz, Barèges, Gèdre et Gavarnie. En cliquant sur chacun d'entre eux vous pourrez voir ce qui est disponible sur ce NRA. Le résultat est pratiquement le même pour les 4 : une connexion ADSL avec un débit maximum de 2 mégabits par seconde. Pour tester une ligne téléphonique en particulier vous pouvez vous rendre par exemple sur le site http://www.degrouptest.com/ et obtenir la liste des offres pour cette ligne.

La situation est tout à fait différente si on regarde ce qui est offert à Cauterets, Argelès-Gazost ou Saint-Lary. Dans toutes ces villes, il est possible de souscrire à une connexion Internet utilisant ADSL2+ avec un débit maximum de 18 mégabits par seconde. Cette situation ne saurait persister, c'est le développement économique et humain de notre vallée qui est menacé si un tel retard devait durer. Contrairement à ce que l'on peut lire ou entendre quelquefois la différence entre un débit de 2 Mbs et de18 Mbs est essentielle : pour suivre une formation à distance, pour accéder à l'information vidéo, pour consulter des sites donnant des informations touristiques et cartographiques, pour qu'un hôtelier puisse partager sa connexion wifi entre plusieurs clients, il faut que nous puissions disposer du débit maximum qui est maintenant la norme presque partout en France.

Pour ne pas susciter des espoirs sans fondement, il faut ajouter que pour la petite minorité des abonnés très éloignés de leur NRA, les technologies ADSL ne permettent pas d'offrir un grand débit. Dans ce cas, il faut avoir recours à une connexion Internet par satellite ou à l'utilisation d'une technologie sans fil comme le WiMAX.

Montrant son grand intérêt pour le développement des technologies de l'information, Le Conseil Général des Hautes-Pyrénées a choisi le 22 janvier 2010 un partenaire privé pour la mise en place d'un réseau public numérique couvrant la totalité du département. Il est encore trop tôt pour savoir quelles sont les caractéristiques des liaisons envisagées pour notre canton, mais dans la mesure où le raccordement des zones industrielles et des collèges du département est annoncé avec un débit de 100 Mbs on peut penser que l'objectif d'un débit maximum de 18 Mbs sera atteint pour la quasi-totalité de notre canton. C'est en tout cas un dossier que nous suivrons de très près.

Michel Gangnet
Conseiller municipal

LA VIE SCOLAIRE

✔ L'ÉCOLE EN CHIFFRES

Effectifs à la rentrée de septembre 2009

• école maternelle : 44 élèves répartis en 2 classes

• école primaire : 74 élèves répartis en 3 classes (plus une classe spécifique occitan-français).

A l'école maternelle, une classe a donc disparu puisque l'Etat ne comptabilise plus dans les effectifs les 2-3 ans. L'affaire a été portée par la commune auprès de la cour d'appel de Bordeaux.

Ceci dit, les 2 enseignants de maternelle et la commune ont tout mis en œuvre pour continuer à accueillir au mieux les enfants dès 2 ans et demi.

Subventions versées par la commune aux écoles maternelle et primaire

• fournitures scolaires 6 910 euros

• activités diverses 9 385 euros

(sorties ski, patinoire, classe de mer, voyages en Espagne, à Bielle)

• matériel et mobilier scolaire 5 937 euros

Soit un total pour 2009 de 22 232 euros ce qui représente 188 euros par enfant.

✔ L'ÉCOLE À L'HEURE DU NUMÉRIQUE !

Dans le cadre du plan de relance gouvernemental de février 2009 et du programme de développement de l'informatique dans les écoles rurales, une convention prévoyant l'équipement de 5000 écoles a été signée entre l'éducation nationale et l'association des maires.

Au niveau du Département des Hautes-Pyrénées, 46 projets pouvaient être retenus.

Un appel à candidature a été organisé et s'adressait aux responsables pédagogiques des écoles volontaires et aux maires des communes concernées.

La municipalité de Luz sensible à la nécessité d'offrir aux élèves un équipement moderne et innovant a soutenu cette candidature.

Pour l'école de Luz, un dossier de candidature « Ecole Rurale Numérique » a été élaboré conjointement par le directeur de l'école primaire et le service administratif de la Mairie et déposé auprès de l'Inspection Académique .

Le dossier a été retenu au niveau départemental et c'est ainsi que depuis la rentrée scolaire 2009, l'école est dotée d'un tableau blanc interactif (TBI) et d'une valise de 9 ordinateurs portables.

Ce projet a été financé en partenariat avec l'Education Nationale :

Etat : 9 000 €

Commune de Luz Saint Sauveur : 5 221, 35 € (TTC).

Depuis le mois d'octobre, les classes n'hésitent pas à utiliser ce nouveau matériel.

Petit à petit, les enseignants s'approprient donc cette nouvelle technologie (parfois capricieuse!), bouleversent quelque peu leurs pratiques pédagogiques en modifiant les situations éducatives proposées aux élèves et ceux-ci semblent conquis à en croire quelques-unes de leurs réactions : « C'est amusant! », « Trop! », « C'est mieux que le tableau noir ! »….

✔ LA MISE EN PLACE DU CENTRE DE LOISIRS ASSOCIÉ À L'ECOLE (CLAE)

Le C.L.A.E. a été mis en place à la rentrée des vacances de Toussaint 2008 à l'école primaire et maternelle de Luz.

Dans le cadre du Projet Educatif Local de la municipalité, cette dernière a missionné l'association J Club pour organiser les temps autour de l'école (le matin, le midi et le soir).

Ce temps est sous la responsabilité d'une directrice et des agents qui travaillent à l'école, et qui sont pendant ce laps de temps mis à la disposition du CLAE et appelés animatrices (5 personnes).

Depuis l'ouverture du C.L.A.E., l'équipe d'animation a mis en place un règlement intérieur, un projet pédagogique et a travaillé en collaboration avec les enfants sur une « charte de la cantine ».

Du matériel, des jeux ont été achetés par la commune, aidée en cela par une subvention de la Direction de la Jeunesse et des Sports.

Rappelons que sauf bien sûr le coût du repas facturé par le collège, ce service est gratuit pour les parents qui doivent seulement acquitter une adhésion au J Club (8 euros par an et par famille).

Quelques chiffres :

• Horaires : 7 h 45-8 h 50, 12 h 00-13 h 50 et 17 h 00 – 18 h 30

• Fréquentation moyenne 2009 :

- 30 enfants le matin
- 65 enfants sur le temps du midi
- 18 enfants le soir

LES FINANCES COMMUNALES

Les finances communales
un budget important pour une commune de 1083 habitants

Résultats financiers de l'année 2009

Section de fonctionnement

	Dépenses avec le déficit reporté de 2008	Recettes	Solde
Budget principal	4 645 244	5 395 691	750 447
Budgets annexes			
- Centre Communal d'Action Sociale	76 711	78 630	1 919
- Logements sociaux	/	/	/
- Assainissement	155 467	185 189	29 722
- Eau	130 922	187 463	56 541
- Microcentrale de l'Yse	618 790	772 909	154 119
- Transports	47 260	48 704	1 444
	5 674 394	**6 668 586**	**+ 994 192**

Section d'investissement

	Dépenses avec le déficit reporté de 2008	Recettes	Solde
Budget primitif	3 529 022	2 878 565	- 650 457
Budgets annexes :			
- Centre Communal d'Action Sociale	/	/	/
- Logements sociaux	182 517	182 482	- 35
- Assainissement	114 863	98 659	- 16 204
- Eau	77 269	13 857	- 63 412
- Microcentrale de l'Yse	61 862	79 201	+ 17 339
- Transports	8 619	7 874	- 745
	3 974 152	**3 260 638**	**- 713 514**

Solde global : + 280 678

Ventilation des dépenses de fonctionnement : le poids considérable des participations aux organismes de regroupement

Luz Ardiden a représenté en 2009 34,75 % des dépenses de fonctionnement de la commun

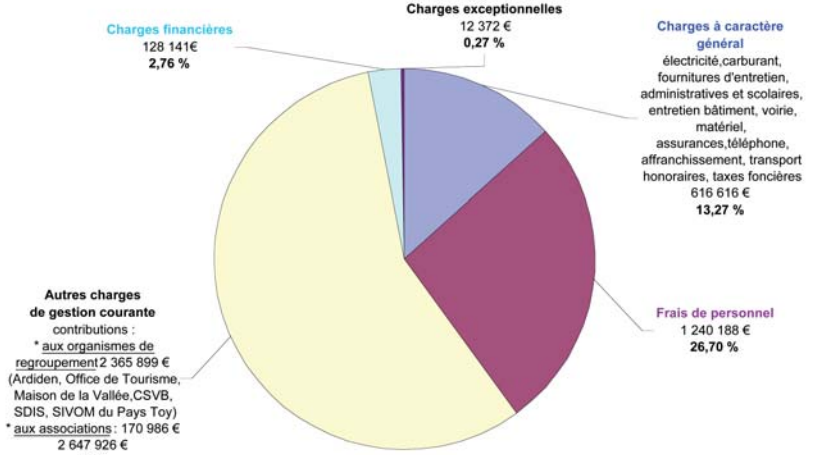
Charges exceptionnelles
12 372 €
0,27 %
Charges financières
128 141€
2,76 %
Charges à caractère général
électricité,carburant, fournitures d'entretien, administratives et scolaires, entretien bâtiment, voirie, matériel, assurances,téléphone, affranchissement, transport honoraires, taxes foncières
616 616 €
13,27 %
Autres charges de gestion courante
contributions :
* aux organismes de regroupement 2 365 899 €
(Ardiden, Office de Tourisme, Maison de la Vallée,CSVB, SDIS, SIVOM du Pays Toy)
* aux associations : 170 986 €
2 647 926 €
57 %
Frais de personnel
1 240 188 €
26,70 %

Total des dépenses en 2009 = 4 645 244 €

Ventilation des recettes de fonctionnement : l'importance des ressources propres

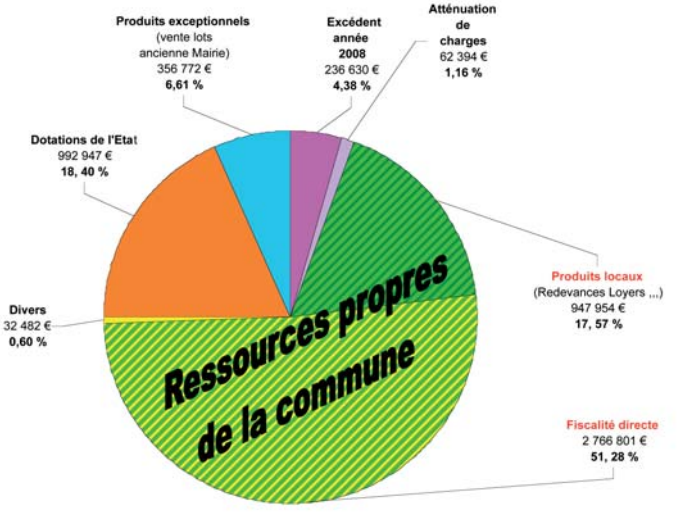

Total des recettes en 2009 = 5 395 982 €

Prix de l'eau à Luz en 2009 : un prix inférieur de près de 50 % à la moyenne du Bassin Adour Garonne

Le prix de l'eau, calculé sur la base de 100 m3 consommés, est de 1,67 € /m³ TTC

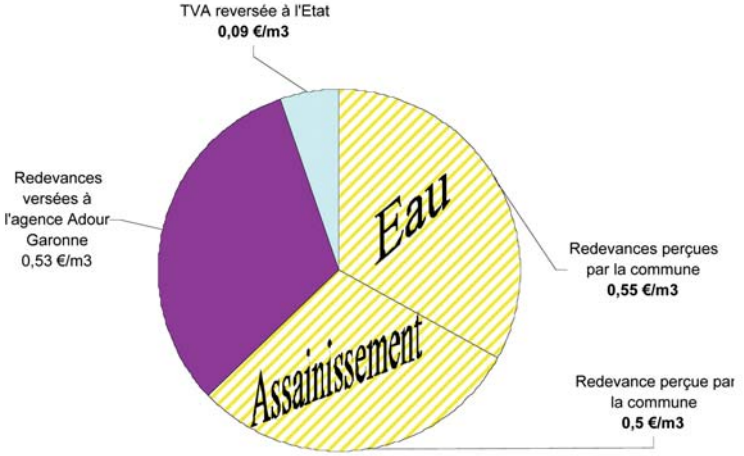

Le Luzéen remarquera donc que le prix de l'eau en 2009 à Luz Saint Sauveur est inférieur de 50 % au prix moyen du Bassin Adour Garonne en 2007.

De plus, à Luz, la commune retient 66 % de la redevance perçue pour financer la gestion des réseaux, alors que sur le Bassin Adour Garonne, les divers gestionnaires de réseaux (publics et privés) conservent 82 % de cette redevance.

Redevances perçues par la commune de Luz : 1,05 €/m3

Secteur « eau »
- 0, 29 €/m3 : pour le service de l'eau potable
- 0, 26 €/m3 : part fixe calculée sur 100 m3 ramenée au m3

Secteur « assainissement »
- 0,50 €/m3 : évacuation et épuration

Redevances versées à l'Agence Adour Garonne : 0, 53 €/m3

TVA reversée à l'Etat : 0, 09 €/m3

Total : 1, 67 €/m3

Prix moyen de l'eau sur le bassin Adour Garonne en 2007 : 3, 18 €/m3
(dernière donnée disponible)

Il se décompose comme suit :

- 1, 28 pour le service de distribution de l'eau
- 1, 32 pour son évacuation et son épuration
- 0, 41 de taxes versées à l'agence Adour Garonne
- 0, 17 de TVA

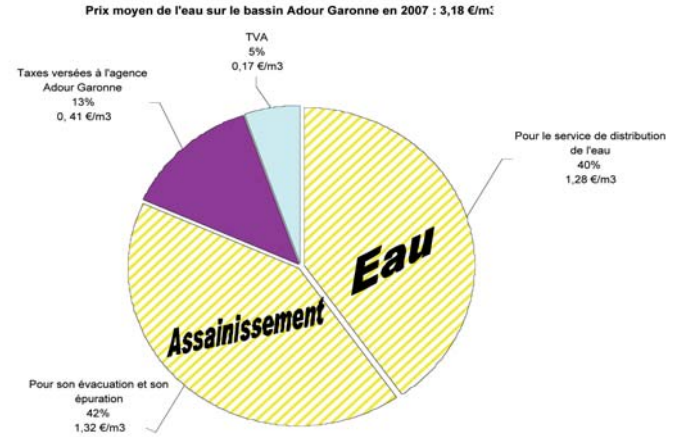

FISCALITE COMMUNALE
Une baisse des taux après 13 ans de stabilité !

En 2009, diminution des taux d'imposition communaux pour tenir compte des taux votés par la communauté de communes

Depuis 14 ans, le conseil municipal de Luz s'est attaché à ne pas augmenter les taux d'imposition communaux.

En 2009, malgré les très mauvaises surprises du début de l'année (baisse de 190 000 euros de dotation de l'Etat et augmentation de la participation à Luz Ardiden), il a tenu à diminuer les taux communaux du montant des taux de la communauté de communes du Pays Toy, pour ne pas alourdir la facture des luzéens.

	Foncier non bâti		Foncier bâti		Taxe d'habitation		Taxe professionnelle	
Années	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
Collectivités								
• Commune de Luz	95,64	91, 36	36, 63	35, 33	12, 73	12, 16	26, 49	25, 30
• Communauté de communes du Pays Toy	/	3, 64		1, 30		0, 60		1, 16
• Conseil Général	50,43	51, 94	16, 07	16, 55	9, 33	9, 61	15, 49	15, 95
• Conseil Régional	10,92	11, 23	4, 59	4, 72	-	-	4, 01	4, 12

LE POINT D'APPUI DANS LE PARC DE LA MAISON DES SERVICES « GRADET POQUE »

Le Point Emploi a vu le jour le 23/01/95.C'est un service de proximité exclusivement financé par la Mairie de Luz-Saint-Sauveur et qui intervient au niveau du canton.

Depuis le 1/1/2009, le Point Emploi est devenu Point d'Appui de la Maison Commune Emploi Formation (M.C.E.F) du Pays des Vallées des Gaves et se situe dans les locaux de la maison Gradet Poque.

Les MCEF rassemblent sous un même toit les partenaires intervenant dans le domaine de l'emploi et la formation : Mission Locale, Bureau Territorial de la Région Midi Pyrénées, Pôle Emploi.

Les MCEF sont pour la plupart implantées dans les villes principales de la région , mais leur territoire est vaste. Ainsi, pour que le plus grand nombre puisse bénéficier de leurs services, elles sont dotées de Points d'Appui installés en zone rurale.

Le Point d'Appui permet au public du canton de Luz de trouver un premier niveau d'information et de services de proximité sur l'emploi et la formation.

Il s'adresse à un public très large :

- jeunes et adultes, scolaires, étudiants, demandeurs d'emploi et salariés en recherche d'information, de conseil et d'accompagnement dans leur démarche de recherche d'emploi, de formation, d'orientation, de reconversion, de création d'entreprise, de validation des acquis.

- entreprises en recherche de réponse à leurs problématiques d'emploi, de formation.

Le Point d'Appui de la mairie de Luz, grâce aux nouveaux locaux situés à la maison Gradet Poque, dispose maintenant de bureaux confidentialisés, d'un centre de ressources comportant de la documentation sur l'emploi et la formation. Par ailleurs, un équipement informatique permet d'accéder :

- aux informations générales en matière d'emploi et de formation (offres d'emploi, offres de formation,…), aux fiches spécifiques d'information de la MCEF dans les domaines de la formation professionnelle, de la validation des acquis et de l'expérience (VAE), de la création d'entreprises, de l'environnement économique des métiers.

Josette DARRE est présente le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Elle vous donnera un premier niveau d'information et vous accompagnera dans la recherche documentaire et l'utilisation de l'outil informatique.

Le public apprécie d'avoir un espace bien identifié qui lui est réservé.

POUR INFORMATION :

- ateliers « formation, mode d'emploi » co-animés avec l'antenne formation de la région, dans les locaux du Point d'Appui. Prendre rendez-vous au point d'appui.

- Animation d'ateliers « services à distance » en partenariat avec pôle emploi et la cyber-base de la Maison de la Vallée.

De plus, les permanences de l'assistante sociale et de la mission locale ont lieu dans les locaux du Point d'Appui.

FRÉQUENTATION :

- 870 visites pour l'année 2009

- 126 dépôts d'offres d'emploi pour l'année 2009.

Remarque : les demandeurs d'emploi et les employeurs apprécient la diffusion locale des offres : affichage papier dans les locaux du point d'appui et diffusion quotidienne sur Fréquence Luz.

DÉVELOPPEMENT LOCAL :

- service de portage de repas à domicile pour le 3ème âge. Bilan pour l'année 2009 : 1323 repas ont été livrés, 1224 kms parcourus et 114,75 heures de travail pour la livraison. Dix bénéficiaires pour le canton dont 6 sur Luz. Ce service est assuré en partenariat avec la maison de retraite « Les Ramondias » et l'ADMR.

- Diagnostic sur les modes de garde sur le territoire de luz et le canton en partenariat avec la Maison Départementale de la Solidarité du Pays des Gaves et son service PMI afin de mettre en évidence le potentiel d'accueil des enfants de 0-3 ans.

Ce diagnostic ne permet pas de mettre en évidence un déficit en matière de mode de garde des jeunes enfants assuré par les 10 assistantes maternelles du canton.

Le Point d'Appui peut être un interlocuteur local afin d'informer au mieux sur l'offre et la demande d'accueil. Ceci-dit, cette compétence relève maintenant de la Communauté de Communes depuis la création de celle-ci au 01/01/2009.

LA MAISON DU PARC NATIONAL ET DE LA VALLÉE

✔ DÉCOUVRIR LE PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL AVEC LE PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES

Le Parc National des Pyrénées est le plus fréquenté des parcs nationaux français avec 1,5 million de visiteurs. La Maison du Parc National et de la Vallée à Luz Saint-Sauveur a accueilli 80 000 visiteurs durant l'année 2009.

Des programmes d'animation sont proposés tout au long de l'année pour les visiteurs, les scolaires, les valléens : expositions, conférences, présentation d'ouvrages…

Sur le terrain, les gardes-moniteurs accompagnent les visiteurs pour leur faire découvrir les richesses du patrimoine naturel et les paysages exceptionnels de la vallée.

Des conférences sur le patrimoine naturel et culturel sont proposées par des érudits locaux, associations culturelles valléennes (Société d'Etudes des Sept Vallées, CAUE, Association Pescalua, Ecomusée Aspe, Musée pyrénéen, Association des Amis du Parc…) et par les gardes-moniteurs. De multiples expositions d'artistes locaux sont présentées : photos, peintures, sculptures, … sur le patrimoine naturel et culturel des vallées. Le Parc National est également partenaire d'animations proposées dans toute la France (Fête de la nature, Fête des chiens de montagne, Nuit de la chauve-souris, Nuit de la chouette, Montagne et Musique, Contes et Nature, Paysage et Dessin, Montagne Propre, animations avec Offices de tourisme…).

Les gardes-moniteurs animent également des conférences sur le patrimoine naturel et présentent leur travail au travers de films sur réservation à des classes vertes, classes de neige.

Ils accompagnent également les enfants des écoles du canton et le collège « des Trois Vallées » sur des projets environnementaux en concertation avec les enseignants.

L'ensemble des films du Parc National peut être visionné par les visiteurs dans la maison du Parc National et de la Vallée.

Enfin, pendant les vacances scolaires et tout particulièrement pendant l'été, des sorties sur le terrain et des points rencontre sont organisés et encadrés par les gardes-moniteurs. Des sorties pour les personnes en situation de handicap sont également proposées.

Parc National des Pyrénées - 11 janvier 2010

✔ LA MAISON DU PARC NATIONAL ET DE LA VALLÉE : VÉRITABLE MAISON DE LA CULTURE, ET LIEU INCONTOURNABLE POUR LES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Au-delà de la richesse de sa programmation culturelle annuelle, la Maison du Parc National et de la Vallée est un lieu ressources pour l'ensemble des associations culturelles du canton de Luz St Sauveur : Toy Musique, association de l'Arlequin (théatre), la Pourtère(festival Luzinazik), Jazz Pyr.

Du jeune public au cinéphile, la Maison du Parc National et de la Vallée propose une large palette de spectacles où tout individu curieux peut se retrouver.

Tout au long de l'année, la Maison du Parc National et de la vallée invite à la découverte culturelle et artistique ; nos voisins du Lavedan nous l'envient et pour cause : voici en quelques lignes le résumé de la vie de cette « Maison » en 2009.

✔ 2009 : UNE PROGRAMMATION RICHE ET VARIÉE

La Maison du Parc National et de la Vallée soutient les festivals en mettant en oeuvre une programmation complémentaire : ateliers Slam pendant les représentations de Cyrano de Bergerac, concert de présentation de la 19ème édition du festival de Jazz à Luz : l'émigrante de Nadine Rosselo mais encore programmation du Sovanna Nu Project pendant le Festival de Jazz à Luz 2009.

Les choix de la programmation estivale de la Maison du Parc National et de la Vallée ont été axés cette année sur la découverte de la culture khmère au travers de contes, concerts, représentations théâtrales, cinéma...

De la musique actuelle, en passant par les contes, la lecture publique, le théâtre, le cinéma, la Maison du Parc National et de la Vallée est le pôle culturel incontournable du Pays des Vallées des gaves.

Au-delà des spectacles qu'elle propose, la Maison de la Vallée soutient des projets artistiques pour des artistes du grand sud ouest.

• Présentation du CD « le dernier sonnailleur »

Ce projet est la suite d'une action menée avec les écoles en 2006 qui avait donné lieu à la création du « dernier sonnailleur ». Ce projet s'est enrichi au travers de toute la chaîne pyrénéenne. Le CD a été édité dans la collection Atlas sonore.

La présentation du CD au public local a été enrichie par la présence de Bénat ACHIARY et des chanteurs de l'Orphéon où les voix et les sons électroacoustiques se sont complétés pour un concert inédit à la Maison de la Vallée.

• Soutien au travail de création : résidences d'artistes

Du 26 au 30 janvier 2009 : Mélia Bannerman et Patrick Lode pour la création de leur spectacle « La révolte des couleurs » dont la première a été présentée le 11 février 2009 à la Maison de la vallée.

Du 22 au 25 septembre 2009 : accueil en résidence du photographe Grégory WALTON et du Dessinateur Benoît BONNEMAISON. L'exposition, fruit de travail de cette résidence, sera présentée en février 2010.

Du 22 au 27 novembre 2009 : Hervé SUHUBIETTE pour son nouveau spectacle Jeune public : tremblements de tête. (Création prévue en 2010)

• Faut-il rappeler que la Maison de la Vallée est un lieu où le cinéma a une place de choix

18 séances scolaires programmées en partenariat avec le Parvis.

5 séances hebdomadaires
« Ciné passion », le premier mercredi de chaque mois (séance art et essai en VO)
Séances supplémentaires pendant les vacances scolaires
Ciné concert avec Stéphan OLIVA.
Mise en place d'un cycle sur le thème « cinéma et exclusions » du 11 au 18 novembre 2009.

• ***Organisation d'un petit salon littéraire : un rendez-vous mensuel apprécié***
Les 10 « petits salons littéraires » de 2009 avec le comédien Marc Fauroux ont permis de faire découvrir et d'échanger autour d'une trentaine d'ouvrages (présents, faut-il le préciser, en prêt, à la médiathèque de la Maison de la Vallée)
Présentation de tables de lectures
En 2009 4 tables de lectures ont porté sur les thématiques abordées dans le cadre de la programmation du Parc National et de la Vallée.
Signatures d'ouvrages
Soutien à la création littéraire locale avec l'accueil de
Jean Loup GAUTREAU « Gavarnie, amphithéâtre minéral »
Paul LAFON « Mystérieux escaliers de Bigorre »

✔ L'EDUCATION CULTURELLE DU JEUNE PUBLIC

La Maison du Parc National et de la Vallée propose également des spectacles au jeune public. Dans le cadre scolaire, le travail de médiation culturelle s'est fait au travers de 3 spectacles vivants et de séances de cinémas programmées en partenariat vec le PARVIS.

Dans le cadre scolaire : 3 spectacles vivants : « la révolte des couleurs », « ribambelle et ritournelle » et « à l'école des ancêtres ». La Maison de la Vallée a également accueilli des spectacles en langue anglaise pour les élèves de 3ème du Pays des gaves.

Hors cadre scolaire, le jeune public trouve au sein de la Maison de la vallée une médiathèque qui les sollicite pour, par exemple, "Hautes Pyrénées - Tout en auteurs"

En cyber base : ateliers recueils et publication de productions écrites sous la forme d'un forum.
http://maisondelavallee.unblog.fr (accueil de la classe de 3ème du collège des 3 vallées)

En médiathèque : lectures d'extraits d'ouvrages, débat avec le comédien Marc Fauroux et la classe de 3ème

Cette action de soutien à la lecture auprès des jeunes a été réalisée en partenariat avec le collège des 3 vallées, Fréquence Luz Radio Pays des Gaves et la maison du parc national et de la vallée. A renouveler en 2010 !

Soutien au prix littéraire pour adolescents « Hautes Pyrénées – Tout en auteurs » : organisé par la médiathèque Départementale.

Pour la maternelle de Luz (grande section) organisation de tapis lecture.

10 expositions accueillies dans la salle des voûtes :

Le programme d'exposition est élaboré en étroite collaboration avec le Parc National des Pyrénées dans le double objectif de permettre aux visiteurs des regards différents sur notre environnement de montagne tout en valorisant les expressions artistiques locales et territoriales.

Le Parc National des Pyrénées organise également un programme d'animations : rencontres et conférences de façon régulière mais surtout durant la période estivale.

✔ LA CYBER BASE

Comme chacun le voit tous les jours, l'utilisation d'internet s'est démocratisée. La cyberbase propose des ateliers d'apprentissage à l'utilisation de l'outil informatique pour tout public. La liste des ateliers est disponible à la Maison de la Vallée.

Les compétences des animateurs de la cyber base permettent une approche des arts numériques dans le cadre d'ateliers spécifiques à la CYBER BASE.

Création de fictions vidéo

Critiques littéraires en ligne

Construction et amélioration d'un réactable (instrument de musique électroacoustique)

Mix vidéo et laser tag.

Création du journal vidéo du Festival Jazz à Luz.

✔ L'ACTION CULTURELLE EN QUELQUES CHIFFRES

Médiathèque

Nombre d'adhérents à l'année Adultes 108 Enfants 70
Nombre de lecteurs occasionnels (vacanciers) 84
Nombre de prêts - livres 3028
- CD Roms 56
- CD Audio 184
Budget d'acquisition : 3 000 €

Cyber-base

Fréquentation annuelle accès libre 5915 personnes
Nombre d'ateliers 168 ateliers
Fréquentation ateliers 334 personnes

Actions en milieu scolaire

Ciné scolaire Nombre de séances : 18
Fréquentation : 743 élèves
Spectacles Nombre : 4
Fréquentation : 232 élèves

Budget programmation culturelle 2009 (hors salaires)

62 618,00 €

Subventions obtenues au titre de la programmation culturelle 2009

Conseil Général : 10 244,00 €
Conseil Régional : 8 560,00 €

Financement du fonctionnement de la Maison du Parc National et de la Vallée

Commune de Luz : 239 130,00 €
Parc National des Pyrénées 14 000,00 €

PROJETS 2010 :

Dans le cadre du Pays des Vallées des Gaves, dont Alain Lescoules est le Président de la Commission Culture, la Maison de la Vallée a également déposé, au titre du Projet Culturel de Territoire, trois dossiers de demande de subventions auprès de la Région Midi-Pyrénées et du Conseil Général des Hautes-Pyrénées pour les programmations suivantes :

• Animation du réseau de lecture publique du territoire : Rencontres découvertes autour de la lecture et de la musique,

• Accueil d'artistes en résidences et médiations culturelles (spectacles, expositions, rencontre avec les artistes, interventions en milieu scolaire…).

• Surprises artistiques pour petits lieux insolites : carte blanche à Didier Dulieux (découverte du petit patrimoine bâti et naturel).

LES THERMES

✔ EVOLUTION DU CENTRE THERMAL ET DE REMISE EN FORME : LUZEA

Depuis plus de deux mandats, les conseils municipaux se sont orientés vers une nouvelle offre touristique : la remise en forme.

Si les premiers investissements ont été réalisés pour conforter l'activité thermale, il est apparu très vite que les prestations liées au « bien être » hiver comme été pouvaient se révéler constituer une activité à part entière créatrice d'emploi et de trésorerie pour LUZEA.

Ainsi, en plusieurs tranches 5 340 588 euros dont 50% de subventions ont été investis pour agrandir et rénover l'espace thermal ainsi que les surfaces dédiées à la balnéothérapie et aux soins individuels.

✔ L'ACTIVITE BIEN ETRE A LUZEA

Chiffre d'affaires 2000	:	223 978 €
Chiffre d'affaires 2008	:	568 373 €

Soit 153.76% d'augmentation en 8 ans.

Dans le même temps les emplois permanents sont passés de 9 en 2000 à 18 en 2008.

En dix ans, le centre LUZEA s'est imposé comme la seconde activité économique du bassin de Luz en permettant de diversifier notre offre touristique tout au long de l'année.

Depuis maintenant deux exercices, l'établissement a atteint le grand équilibre dans son budget exonérant ainsi la commune de toute subvention de fonctionnement ou d'investissement.

Au cours de ce nouveau mandat, le conseil municipal a décidé de poursuivre ses efforts financiers dans le domaine du thermalisme curatif afin de consolider la réputation de nos eaux thermales qui demeurent la plus grande richesse de LUZEA.

✔ LA SAISON DES CURES 2009 À LUZEA

La saison thermale se solde par un léger gain d'une quinzaine de séjours thermaux dans un contexte national difficile puisque le nombre des curistes sur le territoire national a chuté de plus de 3%.

La spécialisation choisie depuis deux ans dans le traitement des pathologies lymphatiques a permis d'enrayer la baisse de fréquentation de la clientèle traditionnelle en phlébologie.

La mise en place d'un protocole de soins novateurs et performants attire de nouveaux patients atteints de cette maladie chronique pour laquelle la réponse médicale traditionnelle est trop souvent insuffisante et inadaptée.

Le choix de formation du personnel (diplôme universitaire de lymphologie financé à Huguette SAVOIE, stages de drainages manuels pour l'ensemble des kinés) mais aussi d'importants investissements en matériels d'hydrothérapie (Thalaxion) et de pressothérapie ont contribué à imposer LUZEA comme la station du lymphoedème.

Malgré une évolution à la baisse sur le plan national, l'indication « voies respiratoires » a enregistré une progression d'une trentaine de curistes.

Cette augmentation est essentiellement le résultat de la démarche commerciale engagée à l'adresse des médecins ORL prescripteurs de notre station qui sont chaque année plus nombreux.

✔ L'AVENIR DE LUZEA

Dès 2010, seront réalisés des travaux d'embellissement des deux zones de bains thermaux (hall Eugénia et hall Séréna) soit au total 27 cabines de bains, ainsi que les toilettes et espaces d'attente (266 500 euros HT).

Après la rénovation des salles de soins de l'ORL adultes, il est indispensable d'offrir à l'ensemble de nos curistes le même confort et la même qualité de soins.

Le dossier a été confié à l'architecte Michel AUTHIE, grand amoureux de notre patrimoine architectural qui apportera au traitement de ces espaces tout son talent et son goût pour le néoclassique.

Sur le plan des investissements matériels, LUZEA se dotera cette année d'un nouveau prototype de bain thermal (conçu actuellement aux usines STAS de Muret) spécifiquement adapté au traitement des lymphoedèmes du bras. Ce dossier a été retenu et sera subventionné par la commission d'innovation technologique de notre conseil régional.

Dans le domaine du « bien être », la qualification de nos agents thermaux se poursuivra aussi bien par des formations aux soins du corps comme aux soins du visage.

L'achat du nouvel appareil LPG (traitement anti cellulite et anti âge) viendra étoffer notre gamme de prestations grâce aux dernières innovations dans le domaine de l'esthétique.

LUZEA confortera ainsi son positionnement face à la vaste concurrence des autres centres de balnéo de plus en plus nombreux dans le département.

Former, innover et investir, cela demeurera la volonté des élus pour tracer l'avenir de LUZEA.

L'unité de soins ORL Adultes

Jacques Dussutour
Président de l'Etablissement Thermal Luzéa
Adjoint au Maire

LA STATION DE SKI

✔ LUZ ARDIDEN, UNE RÉFLEXION PERMANENTE

En ce début de nouvelle décennie, notre station de ski doit préparer son avenir et elle doit le faire en s'appuyant sur son histoire, sur son passé. Revenons aux années 2000 et aux grands travaux qui ont été réalisés (modernisation du parc de remontées mécaniques, installation de canons à neige, nouveau profilage des pistes, amélioration du centre d'accueil) et qui ont permis de faire que Luz Ardiden soit toujours une station jeune et moderne.

Sur le plan financier, la station de Luz Ardiden clôture l'exercice 2009 à l'équilibre, grâce à un contrôle strict des dépenses de fonctionnement (voir les économies de fonctionnement) et bien sûr grâce aux cotisations des communes pour un montant de 1 850 000 €, la part de la commune de Luz Saint Sauveur représentant 72% de cette somme.

Pourquoi une augmentation aussi sensible alors que la participation des communes s'était stabilisée depuis 1995 autour de 1 150 000 € ?

Un rappel historique est nécessaire.

En 2006 monsieur le Préfet Berthier commande à la Mission d'Expertise Economique et Financière (MEEF) un audit sur les stations de ski du Pays Toy afin de déterminer s'il est possible de les regrouper au sein de la communauté de communes alors en construction. Les MEEF sont des organismes dépendant du Trésor Public chargés d'étudier les projets d'investissement et de développement

L'avis de la MEEF peut être ainsi résumé :

• *« Les conditions d'intégration des stations dans une même entité paraissent difficiles à réunir ».*

• *« La station de Luz Ardiden n'a pu, au cours des dernières saisons, pourtant bien enneigées, dégager de son exploitation, hors subventions, une marge suffisante pour assurer le remboursement de ses emprunts et le financement de ses investissements. »*

Nous partageons le second commentaire mais il ne s'agit certainement pas d'une nouveauté puisque c'est depuis sa création que notre station équilibre ses comptes grâce à un fonds de concours apporté par les communes du SIVOM de l'Ardiden.

Pour être précis, il est aussi utile de dire que notre station s'est construite surtout par le recours à l'emprunt pour l'investissement et par l'apport des communes du SIVOM pour équilibrer un fonctionnement fortement déficitaire les 15 premières années. Cet apport aurait dû être beaucoup plus important si le principe de l'amortissement comptable des investissements, (voir plus bas) avait été pratiqué comme c'est le cas depuis 1997.

En 2006, La MEEF écrivait aussi :

« Ce déficit, de nature structurelle, pourrait s'aggraver pendant les années où les conditions climatiques seraient moins favorables, ce qui obligerait les collectivités concernées à accroître le montant de leur participation. »

Mauvais présage car en 2006-2007 avec le manque de neige, ce scénario allait se produire en plongeant, comme en 1990, les comptes de la régie dans le rouge et entraînant la présentation d'un budget en déséquilibre et par voie de conséquence la saisine de la chambre régionale des comptes.

Cette dernière accepte alors le règlement du déficit arrêté à la somme de 640 000 € sur 3 exercices en portant la participation des communes à 2 millions d'euros sur 2007. Parallèlement un rééchelonnement de la dette est négocié avec nos partenaires financiers pour permettre un retour à une trésorerie équilibrée lors d'une saison à enneigement « normal ».

En 2008, la cour des comptes est de nouveau saisie car le déficit n'est pas complètement résorbé. Il reste 150 000 € à couvrir malgré une participation des communes à hauteur de 1,565 million d'euros. Le nouveau rapporteur de la chambre refuse de faire perdurer le déficit une année de plus et demande :

- à la régie de modifier son budget

- d'appliquer les préconisations de la chambre régionale des comptes sur les amortissements. La régie ayant insuffisamment comptabilisé les dotations aux amortissements (cf les 15 premières années d'absence de dotation aux amortissements) doit les augmenter de près de 50 % en passant de 785 000 € à 1 280 410 €, soit une augmentation de 495 410 €, venant grossir le déficit d'exploitation de la station et augmenter en conséquence l'excédent d'investissement.

Le conseil d'administration de la régie a refusé de voter ces préconisations impliquant une augmentation de la participation des communes du SIVOM de 650 000 €.

Après discussions avec le Préfet, ce dernier n'a pas suivi les recommandations de la chambre régionale des comptes et a accordé l'étalement du déficit sur deux années.

Pourquoi cette augmentation subite des amortissements ?

Pour mieux comprendre, il faut savoir que la station de Luz Ardiden est administrée par deux organes que sont le SIVOM et la Régie.

Avant 1990, les investissements étaient réalisés par le SIVOM de l'Ardiden, syndicat de communes qui n'était pas soumis à l'obligation d'amortir. Suite à l'année sans neige de 1990 et pour des raisons de fiscalité, le SIVOM a transféré la totalité des équipements, remontées mécaniques, bâtiments, route, matériel roulant…etc à la régie de Luz Ardiden, outil de gestion, et l'a dotée de la personnalité morale. A partir de cette date la totalité des investissements a été réalisée par la régie.

Avec ce statut, la régie aurait dû depuis cette date amortir les investissements, c'est à dire inscrire dans les dépenses de fonctionnement des frais, appelés dotations aux amortissements, qui correspondent au vieillissement annuel des outils et à leur durée de vie comptable. Dans le budget de la régie, on retrouve ces sommes dans les recettes d'investissement. Elles sont destinées le jour venu à permettre de remplacer ce matériel, ces outils.

Or, depuis la création de Luz Ardiden jusqu'en 1997, il n'a pas été comptabilisé de dotations aux amortissements. Et à partir de 1998 des dotations aux amortissements ont été pratiquées, mais leur valeur n'a jamais pu être actualisée en l'absence d'informations fiables de la perception.

En 2008, la chambre régionale des comptes a demandé d'amortir la totalité des biens, y compris ceux construits par le SIVOM avant 1990, comme les télésièges de la Source, Badette et Caperette ou encore le téléski de Cloze aujourd'hui démonté !

L'année 2009, nous aura permis de régulariser la totalité des amortissements (environ 1 million d'euros).

Cette mise au point s'avérait plus que nécessaire à la compréhension des comptes de la régie de manière aussi à éviter des interprétations approximatives, pour ne pas dire tendancieuses.

Les prochains gros investissements auxquels la station doit faire face sont :

- le remplacement des télésièges de la Caperette et de la Badette dans les années 2014 à 2017.

- la construction d'une réserve d'eau plus importante pour assurer un enneigement à 50% du domaine.

Mais l'avenir de la station ne peut être envisagé qu'en trouvant une solution alternative à notre route qui devient un frein très important à sa commercialisation. Fort de ce constat et devant les éternelles interrogations concernant la réalisation d'une remontée lourde, l'opportunité de la construction de lits au plateau de Bernazaou, le SIVOM de l'Ardiden, dans le cadre des pôles touristiques a fait réaliser une étude complète dans le but de proposer des solutions et de répondre aux nombreuses et légitimes questions que chacun est en droit de se poser.

Nous vous proposons de découvrir l'ensemble des scénarii qui ont été élaborés avec des investissements allant de 15 à 35 millions d'euros. De manière à vous permettre de vous faire une opinion, nous vous proposons d'examiner les 2 solutions principales :

- 1) Avec un départ à proximité du centre de Luz
- 2) Avec un départ au lieu-dit «Larise» sur le territoire de Saligos

Chaque solution comporte des avantages et des inconvénients.

Quels que soient le départ et le tracé, le SIVOM ou les communes ne possèdent pas les terrains ; c'est pourquoi une concertation avec les propriétaires et les exploitants agricoles sera nécessaire.

Ce projet de liaison fait aussi partie d'une réflexion avec la station de Cauterets. Depuis de nombreuses années des projets de rapprochement entre les deux domaines skiables ont été évoqués, par exemple la délibération de 1985 conjointe prise par le SIVOM de l'Ardiden et la commune de Cauterets ayant pour objet un projet d'étude de jonction entre les deux stations. C'est pourquoi dès 2006 une direction commune des stations a été mise en place. Cette direction partagée entre les deux structures est un point de départ au projet de rapprochement des domaines.

Elle permet aussi d'étudier la faisabilité d'une structure de gestion commune aux deux domaines.

Le travail des élus, les études, les réflexions sont nécessaires à l'évolution de Luz Ardiden mais c'est sur l'engagement du personnel, hiver comme été, que réside le succès de notre station. Les nombreux témoignages de satisfaction que nous enregistrons de la part de notre clientèle quant à l'excellente qualité du produit que nous proposons, sont le gage de cet engagement et nous les en remercions.

Bernard Dhoudain
Président du SIVOM de l'Ardiden
2ème adjoint au Maire

LES ÉCONOMIES RÉALISÉES PAR LUZ ARDIDEN EN TERME DE FONCTIONNEMENT

- Adéquation de l'ouverture du domaine à la fréquentation : en période creuse des remontées mécaniques peuvent être fermées à condition que 90 % du domaine soit desservi (exemple : Badette fermée si Caperette ouverte, fermeture du Coueyla, fermeture du bamby). Cette mesure a permis de contribuer à la diminution des charges de fonctionnement.

- Diminution de la fréquence des navettes hors périodes de vacances scolaires (l'activité navette étant fortement déficitaire).

- Modification de l'organisation de la garderie (ce service est également fortement déficitaire).

- Report d'un an en 2009 de l'achat d'une dameuse treuil (309 000 €).

- Rationalisation et maintien de la masse salariale.

- Partage des coûts de direction avec Cauterets, sans augmentation de salaire des personnes concernées. (Directeur Général, Directeur administratif et financier, qualiticien)

- Diminution des budgets liés aux honoraires, à la communication, à la rationalisation des frais d'entretien de la station (dans le respect de la sécurité)

✔ QU'EST CE QU'UN AMORTISSEMENT ET L'INCIDENCE SUR LES COMPTES ?

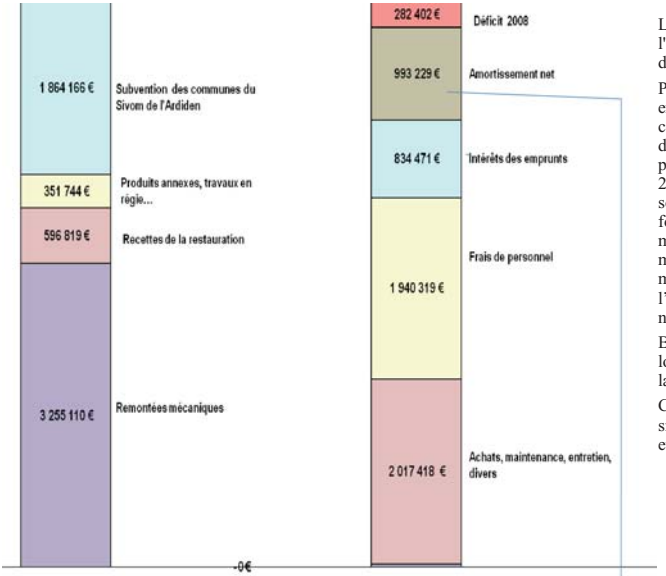

L'amortissement comptable d'un bien est l'étalement systématique de son coût sur sa durée d'utilisation théorique.

Pour mieux comprendre, voici un exemple : un télésiège a une durée de vie comptable de 15 ans, son prix d'achat est de 3 millions d'euros. Chaque année pendant 15 ans nous devons inscrire 200 000 € au débit du fonctionnement, somme qui augmente les dépenses de fonctionnement. Nous retrouverons ce montant au crédit des recettes d'investissement, afin de provisionner le remplacement ou comme dans notre cas, en l'absence de capitaux à l'origine, pour nous permettre de rembourser l'emprunt.

Bien sûr, le bien peut fonctionner bien plus longtemps mais il n'a plus d'incidence sur la comptabilité.

Ci dessous 2 tableaux pour expliquer simplement le fonctionnement des comptes et amortissements

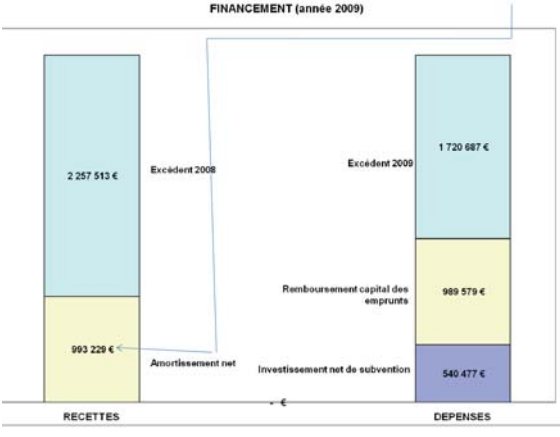

Dans les dépenses de fonctionnement en dehors des achats du personnel, on trouve les intérêts des emprunts, le déficit de l'année 2008 et la dotation aux amortissements. Dans les recettes on trouve la totalité des ventes. L'équilibre du fonctionnement de la régie de Luz Ardiden est assuré par la subvention versée par les communes du SIVOM.

La section d'investissement fait apparaître en recette la dotation aux amortissements. Comme on le voit sur le tableau cette section est excédentaire en grande partie en raison des fortes dotations aux amortissements des années 2007 et 2008. Cela permet de financer le remboursement des emprunts ou de mobiliser de la trésorerie dans le cadre des travaux (ex parking du Béderet) sans faire appel à une cotisation supplémentaire des communes.

Pour terminer et être complet sur le sujet, dans les régies, à la différence des entreprises privées, pour équilibrer le fonctionnement on appelle obligatoirement l'actionnaire (ici le SIVOM). Dans les SEM ou les entreprises privées on appelle d'abord les réserves ou du capital.

✔ LE CONTEXTE DU PROJET DE LIAISON

La station de ski de Luz Ardiden, stade de neige de 110 ha, 60 km de pistes, 100 canons à neige (capables d'enneiger 40% du domaine et permettant l'utilisation de 50% des remontées mécaniques), est accessible depuis les villages du pôle touristique de Luz Saint Sauveur par une route de bonne qualité mais sinueuse et aérienne de 12 km.

Luz Ardiden, station concurrentielle sur le marché pyrénéen, bien située en terme d'altitude, bien dotée en remontées mécaniques (2 télésièges débrayables 6 places, 3 télésièges 4 places), bien notée par les clients pour son accueil et la qualité de son entretien, a réalisé depuis 1999 d'importants investissements en terme de rationalisation, fiabilisation, modernisation et diversification de son offre sur le domaine skiable.

Cependant les enquêtes clientèles montrent la réticence de plus en plus grande de nos skieurs à accéder à la station par la route, celle-ci étant devenue un réel handicap qui augmente chaque année.

En période de forte fréquentation, nos parkings, (avec pourtant 500 places supplémentaires en 2003 sur le Béderet), sont insuffisants les jours d'affluence puisque nous garons des voitures jusqu'à 2 kilomètres en aval de la station. Nous mettons alors en place des navettes qui, malgré le dévouement du personnel, restent peu satisfaisantes pour nos clients en recherche de convénience.

Construire de nouveaux parkings sera difficile sur le site au vu de la configuration du terrain. Or les jours de parkings saturés, le nombre de journées skieurs plafonne à 4 500 alors que le domaine skiable est dimensionné pour 6 500 skieurs.

Le volet écologique et de développement durable est très important dans nos vallées, synonyme d'air pur. Limiter la circulation automobile en montagne c'est autant de réduction d'émission de CO_2.

Nous devons également préserver l'économie locale en confortant les séjours.

Les élus et l'équipe technique de la station ont décidé dans le cadre du contrat de pôle touristique 2002/2006, d'inscrire des études de faisabilité pour envisager la réalisation d'un lien par télécabine permettant aux skieurs de la vallée d'accéder rapidement à la station. Ce projet intègre également une activité d'été.

Au travers de ces études et de ce projet, il s'agit pour l'équipe d'élus et technique de trouver des solutions de développement pour l'avenir de notre station.

✔ LES OBJECTIFS

Avec cette liaison la station de Luz Ardiden bénéficierait d'un apport supplémentaire de clientèle de proximité mais aussi en séjour qui conforterait le chiffre d'affaire de la Régie de l'Ardiden

Elle renforcerait sa notoriété permettant aux professionnels du tourisme d'améliorer leur activité été comme hiver.

C'est créer un éco-ascenseur et être en harmonie avec nos valeurs de respect de l'environnement.

Mais ce projet a surtout l'ambition de pérenniser notre station qui est un des moteurs du développement local qui emploie à l'année 23 personnes et plus de 100 durant la saison et qui contribue au chiffre d'affaires d'une grande partie des commerces et activités de Luz et des environs.

✔ HISTORIQUE DE LA RÉFLEXION

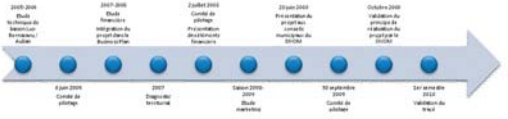

Les études menées par des bureaux d'étude spécialisés dans le cadre du contrat de pôle touristique ont démontré la faisabilité technique de ce projet de liaison. Les différentes hypothèses ont été présentées à l'ensemble des conseils municipaux le 29 juin 2009.

✔ SYNTHÈSE DES DIFFÉRENTES HYPOTHÈSES DE LIAISON

Coût du projet liaison Luz/Luz Ardiden

- Départ centre ville Luz

A+A1-Luz/Bernazaou/Aulian = 29 231 631 €
A+A2-Luz/Bernazaou/Résurgence/Col Pourtère/Aulian = 34 563 479 €
A+A3-Luz/Bernazaou/Coueyla = 30 170 774 €*
*Avec aménagement Bernazaou =33 170 774 €

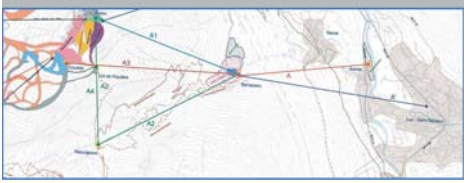

Coût du projet liaison Luz/Luz Ardiden

- Départ secteur Larise

B1-Artigues/Béderet = 21 389 205 €
B2-Larise/Béderet = 20 868 727 €
B3-Larise/Aulian = 14 946 600 €

✔ GROUPE A OU GROUPE B ?

Eliminons les hypothèses que le SIVOM de l'Ardiden n'a pas retenues.

Groupe A : les hypothèses A+A2 et A3 (départ de Sassis, arrêt au plateau de Bernazaou).

Groupe B : les hypothèses B1et B2 avec une arrivée au secteur Béderet (création d'un nouvel espace débutant et de l'ensemble des services).

✔ LES DEUX SOLUTIONS RETENUES :

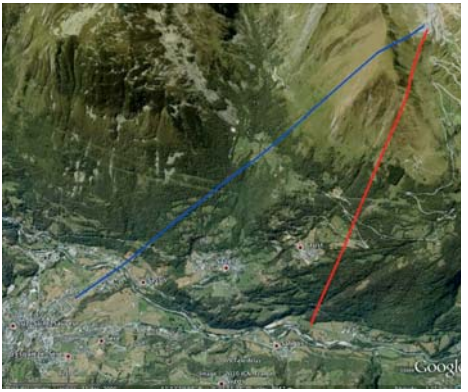

	Groupe A (tracé bleu) Départ Luz /arrivée Aulian	Groupe B (tracé rouge) Départ Larise / arrivée Aulian
Départ de la remontée	Centre ville (entre caserne des pompiers et ancien casino) entrainant un flux important de véhicules dans un lotissement. Equipement peu visible.	Vallée de Luz. En bordure de la RD 921, accès et visibilité de l'équipement.
Longueur de la ligne	4,6 km Appareil très long ayant des caractéristiques peu courantes	3,2 km longueur de ligne courante pour un ascenseur (ex : Saint Lary, Ax les Thermes)
Impact environnemental Covisibilité de la ligne	Impact visuel fort depuis le bassin de Luz avec des passages en crête. Consommation de terres agricoles. Sensibilité au vent.	Faible visibilité de la ligne depuis le bassin Luz, seulement au franchissement de la crête au dessus de Grust. Consommation de terres agricoles.
Survol d'habitation	Oui (contraintes règlementaires fortes liées au risque d'incendie)	Non
Temps d'accès au domaine skiable	13 min	9 min
Accessibilité directe à la zone de départ	Non, nécessité d'un accès par un réseau régulier de navette (200 m maximum parcourus à pied avec le matériel de ski)	Non, nécessité d'un accès par un réseau régulier de navette (temps d'accès centre Luz/ zone de départ = 4 min)
Stationnement	A créer au niveau de la gare de départ, consommation de terres agricoles et de terrains constructibles.	A créer au niveau de la gare de départ, utilisation d'une zone non constructible en bordure du gave
Services	Proximité des services existants mais nécessité de mettre en place un réseau de navette afin de lier les hébergements répartis dans la vallée.	Accès aux services par un réseau de navette.
Coût du projet Ligne+gare départ et arrivée+fonctionnement (billetterie, navette…)	30 M €	15 M €

✔ LE FINANCEMENT DES DEUX HYPOTHÈSES

Coût du projet	Projet **30 M €**	Projet **15 M €**
Chiffre d'affaire à réaliser	3 500 000 €	2 750 000 €
Dont Amortissement comptable	1 500 000 €	750 000 €

✔ UN AMÉNAGEMENT À BERNAZAOU ?

Les élus de la commune de Sazos ont demandé au SIVOM de Luz Ardiden d'étudier l'aménagement du plateau de Bernazaou qui pourrait accueillir une gare intermédiaire et la création d'un domaine.

L'aménagement du domaine skiable et l'équipement du site ont été chiffrés en 2006 par la société Dianeige à 12 M

Les terrains disponibles sur le plateau pourraient accueillir une capacité de 1 300 lits mais pour l'équilibre économique de l'aménagement de cet espace, la construction de 3 600 lits serait nécessaire. Cela est très risqué ; il est nécessaire soit d'agrandir les surfaces constructibles et ainsi prélever des terrains utilisés pour les activités pastorales, soit d'accepter une densité de construction très forte (peu souhaitable au regard des critères environnementaux et de confort pour le client).

✔ LES TRAVAUX LÀ-HAUT À LA STATION :

Secteur Béderet

Suite à des pluies torrentielles au début du mois de juillet, le versant dominant le parking du Béderet a été endommagé et a subi un glissement de terrain.

Une société spécialisée est intervenue pour analyser les dégâts et définir les travaux de stabilisation de ce glissement de terrain.

Les employés de la Régie ont travaillé durant tout l'été pour finir les travaux avant les premières chutes de neige et ainsi rendre accessible l'ensemble du parking de Béderet.

A Aulian

Remontées mécaniques

Une partie du télésiège Aulian (Bamby) a fait l'objet d'une grande visite qui permet de vérifier l'état de l'appareil conformément à la réglementation en vigueur. Un contrôle de certains constituants et des soudures notamment a été effectué par les employés de la Régie sur la ligne, les sièges, la station motrice et la station retour. Les pièces ont été démontées, vérifiées et remplacées si nécessaire.

Au bâtiment d'accueil

La terrasse du bar a été refaite et les rambardes repeintes.

Un sanitaire pour les skieurs handicapés a été aménagé et les autres sanitaires existants ont été repeints.

A Béderet un bungalow a été installé et aménagé en sanitaire et en réserves.

Sur les pistes

Une partie de la piste bleue de la Source a été reprofilée avec la création d'un virage permettant ainsi aux skieurs débutants de mieux appréhender le retour vers le bas de la station.

Transfert de la route d'accès à la station au Conseil Général :

Depuis de nombreuses années le SIVOM de l'Ardiden travaille à la régularisation des parcelles situées sur l'emprise de la route actuelle (la route appartenant depuis sa création pour partie au SIVOM et pour partie à des propriétaires privés).

La convention d'entretien de cet accès signée avec le Conseil Général ayant expiré et celui-ci récupérant dans son domaine les accès de toutes les stations, il a fallu pour le SIVOM acquérir toutes les parcelles pour les transférer dans le domaine public puis au Conseil Général.

L'acquisition de ces parcelles par le SIVOM de l'Ardiden s'est faite à l'amiable pour la quasi totalité des parcelles hormis 300 m² de talus (le Conseil Général récupérant la totalité de l'emprise de la route y compris les talus). Une procédure d'expropriation est en cours : une parcelle pour une indivision complexe et l'autre pour refus de cession du propriétaire.

Au cours de l'année 2010 Madame le Juge de l'expropriation se rendra sur place et définira les modalités d'expropriation de ces 2 parcelles. A ce moment là, le SIVOM pourra rétrocéder la totalité de l'emprise de la route aux communes de Grust et de Sazos. Celles-ci, dans une ultime étape, la transfèreront au Conseil Général qui assurera l'entretien et le financement du service hivernal.

L'OFFICE DE TOURISME

Un acteur essentiel du développement touristique

L'Office de Tourisme de Luz dispose d'un budget de 482 000 euros dont 54% versés par la commune de Luz St Sauveur. Nous avons choisi de vous présenter ici les actions essentielles menées par l'Office de Tourisme dans les missions qui sont les siennes :

• La promotion et la commercialisation de la station grâce à l'utilisation de différents outils de communication.

• L'organisation de la production.

• L'accueil des visiteurs et l'animation dans la station.

✔ LA PROMOTION

Une saison d'hiver avec le génie des neiges

Pour le deuxième hiver consécutif, le génie des neiges s'est installé à Luz. Symbole du plaisir de la glisse sur son surf coloré, il est aussi celui de notre savoir-faire dans l'art de travailler et d'optimiser la neige, qu'elle vienne du ciel ou des canons à neige.

Cette année notre génie se retrouve donc sur les affiches de la station mais aussi, en clin d'œil, sur la communication de Luzea. Il se décline aussi sur internet et toute la documentation de la station.

Ski + thermes 34 €
au lieu de 46,50 €
LUZ
St SAUVEUR
LUZÉA Piscine, jacuzzi, hammam, soins > Thermes de Luz-Saint-Sauveur > 05 62 92 81 58

Pour cet hiver, Luzea, Luz Ardiden, l'Office de Tourisme ont renforcé leur présence sur la proximité avec de l'affichage, de la distribution de flyers Luz-Ardiden et Luzea dans les commerces et services de la vallée d'Argelès, Pierrefitte, Lourdes et Tarbes.

De l'information est aussi diffusée régulièrement chez les socio-professionnels de la station et une présence est assurée devant le magasin Carrefour pendant les vacances scolaires.

Une utilisation renforcée de l'outil internet

• Fin 2008, début 2009, la station a modifié complètement son site internet : www.luz.org pour le rendre plus facile d'utilisation.

Dans l'objectif d'améliorer encore plus la communication entre l'Office de Tourisme et tous les socio-professionnels de la station, un extranet sera mis en place. C'est la deuxième phase de la refonte du site internet de la station.

• Le dernier né : **www.hotelspyrenees-paystoy.fr**

Un site internet (www.hotelspyrenees-paystoy.fr) regroupant les hôtels du Pays Toy a été mis en ligne pour les dernières vacances de Noël. C'est le fruit d'un travail conjoint de la Chambre de Commerce et d'Industrie, des 3 Offices de Tourisme et des hôteliers. Ce portail de l'hôtellerie de la vallée représente un portrait d'hôtel pour chaque établissement, les séjours, les évènements. C'est un outil qui doit permettre de mieux vendre l'hôtellerie locale et d'accroitre la communication entre les hôteliers eux-mêmes et les Offices du Tourisme.

✔ LA CENTRALE DE RÉSERVATION DE LA SOCIÉTÉ D'ECONOMIE MIXTE (SEM) DU PAYS TOY : un outil indispensable pour fédérer l'offre d'hébergement

Le but de la centrale de réservation est de regrouper les hébergeurs individuels qui ont peu de moyens de communication. Chaque hébergeur signe avec la SEM du Pays Toy une convention qui reprend les conditions nécessaires pour adhérer. Il y a deux conditions principales : chaque meublé doit avoir son classement ou label, chaque propriétaire s'engage à confier à la centrale de réservation un minimum de semaines à la location pendant les périodes de vacances. Pour les hôtels, les auberges et autres prestations, les réservations se font en interrogeant l'hébergeur ou le prestataire d'activités sur ses disponibilités.

La SEM du Pays Toy a été créée en 1991 pour gérer la centrale de réservation, monter des produits composés et les commercialiser.

Les actionnaires sont les suivants : commune de Luz, le Crédit Agricole et 7 autres prestataires privés.

La centrale de réservation propose entre 180 et 200 meublés à la location selon les saisons.

Son chiffre d'affaires du 01/10/2008 au 30/09/2009 est d'environ 1 000 000 euros.

✔ L'ACCUEIL DE NOS VISITEURS

Un Office de Tourisme classé 3 étoiles

Les Offices de Tourisme sont aussi classés par l'attribution d'étoiles par l'Etat.

L'Office de Tourisme de Luz vient d'obtenir une étoile supplémentaire. En effet, il répond aux critères demandés pour un classement 3 étoiles : proposition d'une documentation locale, régionale ou nationale ; bureau ouvert toute l'année avec adaptation des heures d'ouverture à la fréquentation touristique, conception et analyse de produits touristiques, site internet traduit en 3 langues, personnel parlant au moins deux langues étrangères.

Pour un meilleur accueil de nos visiteurs en campings-cars

Le nombre de camping-cars est en augmentation rapide et leur stationnement de plus en plus anarchique, avec une vidange sauvage des eaux usées.

Une réflexion avait été menée avec les propriétaires de campings pour que ceux-ci aménagent des points d'accueil au sein de leurs établissements.

Force est de constater que la plupart des campings-cars n'y vont pas. Depuis cet automne, l'Office de Tourisme a donc proposé à 3 gestionnaires de campings volontaires de reprendre cette réflexion.

Achetez votre billet SNCF à l'Office de Tourisme de Luz

Un bureau auxiliaire de la SNCF est installé dans l'Office de Tourisme de Luz.

Le personnel de Luz utilise un logiciel de la SNCF et rend ainsi de multiples services à la clientèle : Informations sur les parcours, les horaires, les tarifs sur les lignes régulières et sur toutes les lignes SNCF nationales et internationales ; édition des billets nationaux et internationaux ; réservation des bagages ; vente de cartes commerciales (12-25, séniors,…) ; vente de produits spécifiques : train+hôtel, train+auto.

Enfin, l'Office de Tourisme s'occupe aussi du service après-vente (annulation de billets, changement de jour ou d'horaire) qui ne génère pas de chiffre d'affaires supplémentaire.

Or, il faut que vous sachiez que l'existence de ce bureau auxiliaire SNCF à Luz est suspendue à l'importance du chiffre d'affaires qu'il réalise..

Celui-ci est pour l'instant de 80 000 euros. La SNCF résiliera les accords passés avec l'office de Luz si ce chiffre d'affaires baisse.

✔ LES GRANDS ÉVÈNEMENTS

Le grand marché

Le premier Grand Marché des Pyrénées a eu lieu à Luz les 20 et 21 juin derniers. Grâce à la collaboration d'un groupe de commerçants locaux, de l'IRTH et de l'Office du Tourisme cet évènement a permis d'animer un week-end d'avant saison. Il sera reconduit cette année en tenant compte des remarques formulées lors des réunions de bilan et dans les questionnaires envoyés à l'ensemble des commerçants.

Le Tour de France en 2010

Le Tour de France sera cet été très présent dans la vallée avec l'étape Mondovélo et deux étapes du Tour dont une arrivant au sommet du Tourmalet. Afin de célébrer au mieux le centenaire du premier passage du Tourmalet, l'Office du Tourisme, le Comité des Fêtes, les commerçants et les associations locales vont organiser un programme d'animations pendant cette semaine.

LUZ-SAINT-SAUVEUR : UNE NOUVELLE PRESENCE SUR INTERNET

Dès le printemps 2008, nous avons entrepris de refondre entièrement les sites Internet de Luz-Saint-Sauveur. La présence sur le réseau de l'Office de Tourisme, des Thermes de Saint-Sauveur, de la Maison du Parc National et de la Vallée, de la station de Luz Ardiden, et enfin de la Mairie de notre commune était très insuffisante et demandait des changements profonds.

Après la définition par les responsables des structures concernées des objectifs des nouveaux sites et une phase de concertation la plus large possible, un appel d'offres a permis de retenir un prestataire pour la réalisation des sites. Ce travail a débouché sur la mise en ligne, c'est-à-dire l'apparition sur le réseau Internet, des nouveaux sites à la fin novembre 2008 pour la saison d'hiver 2008-2009. Compte tenu des subventions obtenues, le reste à charge pour les contribuables de Luz a été inférieur à 10.000 €.

Chacun a pu ou peut juger du résultat en visitant l'Office de Tourisme à l'adresse www.luz.org, l'Etablissement Thermal sur www.luz.org, la Maison de la Vallée sur culture.luz.org, la station sur luzardiden.luz.org, et la mairie de Luz-Saint-Sauveur sur mairie.luz.org Il est à noter qu'à partir de l'hiver 2009-2010 le site de Luz Ardiden a été intégré dans l'ensemble des sites des stations de la chaîne N'PY pour une efficacité commerciale plus grande, les informations présentées sur ce site étant toujours mises au point par la Régie de Luz Ardiden.

La fréquentation des sites a été bonne et nombre de témoignages nous indiquent que cette rénovation était indispensable pour une commune touristique comme la nôtre. Voici quelques chiffres pour les 14 mois d'existence des nouveaux sites, le nombre de visiteurs est plus petit que le nombre de visites car heureusement certains visiteurs reviennent !

- Office de Tourisme
  Visites : 390.755 Visiteurs : 203.252
- Etablissement Thermal
  Visites : 19.289 Visiteurs : 15.914
- Maison de la Vallée
  Visites : 8.248 Visiteurs : 5.546
- Luz Ardiden
  Visites : 83.339 Visiteurs : 46.607
- Mairie de Luz-Saint-Sauveur
  Visites : 12.466 Visiteurs : 8.581

Le rôle de porte d'entrée du site de l'Office de Tourisme de Luz est plus qu'évident et confirme la vocation touristique à donner à notre communication.

Dans les mois qui viennent, nos efforts vont porter sur deux points : davantage d'interactivité et de documents multimédia sur les sites existants, réalisation et mise en ligne d'un site d'échange d'informations pour les socioprofessionnels du tourisme.

Sur le site de la mairie, nous allons rendre accessibles les démarches administratives les plus courantes et renforcer le dialogue avec les luzéens et les luzéennes via le journal interactif en ligne.

L'inauguration de la Promenade Napoléon III et sa visibilité sur nos sites Internet sera une très bonne occasion de produire des documents multimédia utiles pour des visites virtuelles (diaporama de photos, vidéos) et des promenades réelles (téléchargement des informations sur le trajet). Une réflexion plus générale sur l'utilisation d'Internet pour la promotion des sentiers de randonnée sera entreprise avec la CSVB et les Communautés de Communes de la vallée.

La rénovation de nos sites Internet n'aurait pas été possible sans les subventions reçues du Département et de la Région et surtout sans le travail des personnels de chacune des structures qui ont eu à cœur de présenter sur Internet le meilleur de ce que nous avons à offrir à nos visiteurs, qu'ils en soient remerciés.

Michel Gangnet
Conseiller municipal

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITÉ

Outre l'entretien des réseaux électriques, et l'entretien de l'éclairage public des trois communes du SIVU, voici un récapitulatif des travaux et des faits les plus marquants pour 2009.

Début mai 2009, Nathalie MORIN, responsable technique et administrative du SIVU depuis 8 ans, nous a quitté après avoir obtenu sa mutation dans les services E.D.F en Ile de France. Nous lui souhaitons une bonne chance et réussite dans ses nouvelles fonctions.

Début septembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir le remplaçant de Nathalie MORIN, Eric BORRAT, qui était en poste depuis 8 ans à la régie communale de distribution d'eau et d'électricité de Mitry-Mory en Seine et Marne. Nous lui souhaitons à nouveau la bienvenue au sein du SIVU, et nous espérons qu'il aura plaisir à travailler de nombreuses années dans notre vallée.

✔ TRAVAUX 2009

Durant toute l'année, nous avons prolongé les travaux de renforcement de réseaux, et les travaux de changements de tension (quartier Doumet). L'enfouissement des réseaux 20 000 volts et 230 volts avenue de l'Impératrice Eugénie (tranche 1).

Durant les mois d'été, les agents du SIVU sont intervenus lors de nombreuses manifestations (Festival de jazz, fêtes foraines, marchés de nuit, foire de la St Michel, etc.).

Fin septembre, nous avons mis en service la nouvelle alimentation électrique du centre de secours, suite à l'extension de ce dernier.

Le 21 octobre 2009, un gros travail d'entretien sur les appareillages 20 000 volts (concertés avec les équipes d'E.D.F) nous a permis d'alimenter l'ensemble de nos abonnés, exclusivement avec la production de la centrale dispatchable de Luz St Sauveur.

Courant novembre 2009, remplacement du transformateur 400 kva des Princes par un 630 kva.

Décembre 2009, enfouissement de la ligne aérienne 20 000 volts (Balarounques), sur 500 mètres linéaires.

✔ PROJETS POUR L'AVENIR

- Enfouissement de réseaux sur l'avenue de l'Impératrice Eugénie (tranche 2).

- Remplacement du transformateur des Thermes 400 kva par un 630 kva.

- Amélioration d'éclairages publics (passage du Bergons, promenade du Pont Napoléon).

- Renforcement et enfouissement des réseaux Hountalade.

- Etude des illuminations de Noël en partenariat avec les services communaux.

- Etudes d'économie d'énergie sur les éclairages publics, ainsi que sur les éclairages des bâtiments communaux (Chapelle Solférino , église de Luz , les Thermes).

Henri Castagné
Conseiller municipal
Président du SIVU d'électricité

MAISON DE RETRAITE
Œuvre Notre Dame de l'Espérance
EHPAD LES RAMONDIAS

L'arrivée en maison de retraite est une décision importante, souvent douloureuse parce qu'elle touche à des problèmes d'ordre affectif et financier.

Sur 71 places que compte l'établissement, 4 places sont réservées à l'accueil temporaire. Si vous souhaitez commencer par des petits séjours, si vos proches vous sentent plus en sécurité pendant leurs absences, vous avez la possibilité d'être accueilli sur un week-end, une semaine, voire 1 mois.

Aux Ramondias, nous cherchons à apporter à la personne accueillie une prise en charge personnalisée. Bien qu'il soit évident que la qualité de vie en maison de retraite n'est jamais aussi bonne qu'à domicile (la plupart du temps), le fait de ne pas rester seul face à son poste de télévision ou devant son journal est assez influent. L'EHPAD les RAMONDIAS propose un grand nombre d'animations et si vous le souhaitez, vous pourrez participer et choisir parmi de nombreuses activités proposées (ex: sorties, rencontres intergénérationnelles, activités entre résidents, gymnastique etc..) et à la fréquence que vous souhaitez. Vous aurez également la possibilité d'inviter vos proches à dîner , des salons sont mis à votre disposition pour accueillir vos invités.

Vous serez accompagné par une médicalisation suivie, avec le choix de votre médecin traitant. Encore une fois, chaque personne âgée nécessite des soins différents.

Ainsi, nous pouvons tirer la conclusion que l'EHPAD LES RAMONDIAS met tout en œuvre pour assurer le bien-être physique/médical et moral de la personne âgée. Aussi, de nombreux efforts ont été déployés ces dernières années pour proposer, au sein de la Maison de Retraite, des chambres offrant un confort plus adapté à nos aînés.. Ces travaux contribuent à faciliter l'accès, la vie quotidienne des personnes âgées résidentes en perte d'autonomie. Le bâtiment dit « Sainte-Eugénie »(ancienne école) , va dans les trois années à venir bénéficier également d'un plan de travaux important, et offrir d'ici fin 2011 une unité spécifique pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzeimer.

Ces travaux ont pu être réalisés rapidement, grâce à l'exonération des charges sociales dont nous pouvons bénéficier, permettant des investissements lourds sans trop augmenter le prix de journée de notre maison. Les élus ont été des partenaires précieux en s'unissant dans la création de la communauté de communes, permettant le maintien de ces exonérations.

Les portes sont ouvertes, vous pouvez nous rencontrer si vous le souhaitez. A bientôt !

LA VIE DES ASSOCIATIONS

La commune de Luz-Saint-Sauveur est au côté des nombreux bénévoles qui animent ces associations et qui par leur engagement quotidien rendent de multiples services aux luzéens et enrichissent la vie de leur cité.

Ce soutien se manifeste de différentes façons :

* versement de subventions pour un montant de 150.000 €,

* mise à disposition gratuite du Casino (comprenant les frais de chauffage, d'installation du matériel) et de la Maison de la Vallée pour des manifestations,

* mise à disposition gratuite de bureaux et salles pour la vie des associations : Maison Gradet-Poque, Maison des Associations, Maison de la Vallée, gymnase, locaux ancienne Mairie et ancien Syndicat d'Initiative.

* mobilisation des services techniques et des véhicules de la ville,

* octroi des buvettes lors de manifestations et spectacles financés par la commune,

Nous sommes fiers, en cette année 2010, de souffler les 20 bougies de Jazz à Luz, et les 30 de la Toy Musique.

Et maintenant donnons la parole aux associations qui ont souhaité s'exprimer dans ce journal.

Jacques Pérès
Adjoint au Maire en charge des Associations

LA CULTURE

✔ 19ÈME EDITION DU FESTIVAL D'ALTITUDE JAZZ A LUZ

20 ans de festival Jazz à Luz

Vingt ans à peine, vingt ans déjà, depuis 1991, l'association Jazz Pyr' organise un festival de musique improvisée et de jazz contemporain à Luz Saint Sauveur.

Exigeant dans la qualité, toujours décidé à montrer l'originalité et la diversité de la musique actuelle, Jazz à Luz s'est forgé au fil des années une identité culturelle et une forte personnalité.

Dans un contexte économique difficile, au moment où des festivals disparaissaient, où des lieux de musique actuelle fermaient, la 19ème édition du festival, malgré les restrictions budgétaires, fut, de l'avis général, particulièrement réussie.

L'aménagement du Parc Claude Massoure de la maison Gradet Poque a largement contribué à donner une dimension nouvelle au festival. Un beau chemin d'accès paysagé, l'ouverture au public du site, la gratuité des concerts au verger, une météo particulièrement clémente ont augmenté considérablement la fréquentation y compris celle des concerts payants sous le chapiteau.

A ce propos nous tenons à remercier tout particulièrement la municipalité de Luz Saint Sauveur pour son soutien constant à un projet artistique qui n'a pas toujours fait l'unanimité. Cette volonté communale, après la création de la Maison de la Vallée, renforce et met en évidence la relation entre architecture, aménagement urbain et politique culturelle.

C'est certainement un trait de notre particularisme local. Pas toujours bien perçus à l'extérieur, les habitants de Luz et de la vallée ont capacité à se mobiliser, à soutenir, à participer aux manifestations organisées chez eux. Il en est pour preuve le soutien de certaines communes du canton, des entreprises locales et des commerçants, l'aimable collaboration des Luzéens aux balades musicales, aux interventions artistiques, les partenariats avec l'association "La Pourtère" sur le thème du développement durable ou avec les éleveurs de "l'AOC Barèges Gavarnie" pour l'organisation du repas traditionnel.

Cette cohésion a installé une relation de confiance avec les organismes institutionnels nationaux qui subventionnent le festival, la région et le département. Depuis deux ans, la Scène Nationale du Parvis est également partenaire du festival et nous participons à la programmation de deux concerts de leur saison Jazz. Nous avons également le plaisir de bénéficier du soutien de CEVEO et de la CMCAS de Pau, et d'inaugurer le festival dans leur centre de vacances.

Plus récemment, dans le cadre du projet culturel de territoire, des liens se tissent avec les autres événements culturels du "Pays des vallées des gaves».

Nous vous invitons donc à cet anniversaire des vingt ans du festival Jazz a Luz du 10 au 13 juillet 2010.

Crédit photos : Nicolas CAYEZ

✔ FREQUENCE LUZ
RADIO DU PAYS DES VALLÉES DES GAVES

99. Mhz Luz Saint Sauveur, 104.2 Mhz Argelès-Gazost, 104.9 Mhz Cauterets

Des difficultés...

L'association qui emploie sur l'année 6 salariés, dont le temps de travail est équivalent à 4 temps pleins doit faire face à de très importants frais de diffusion dus notamment à la situation de la radio en zone de montagne.

Nous espérons que « la mise en place d'une stratégie de développement et de diversification des financements » réalisée dans le cadre du « Dispositif d'Accompagnent Local » (conseils et formation des salariés dispensés pendant plus d'un an par un cabinet d'étude), permettra à la radio de se construire un avenir.

Des interrogations...

Fréquence Luz, radio du Pays des Vallées des Gaves qui diffuse ses propres émissions à l'exception du Flash Info de Radio France Internationale, et crée entièrement sa programmation musicale, s'interroge aujourd'hui quant à son devenir face à l'arrivée prochaine du numérique qui nécessitera un très lourd investissement.

...mais, toujours le dynamisme d'une équipe très motivée

- Actions éducatives envers le jeune public

• convention avec la Maison de la Vallée et le Collège des 3 vallées dans le cadre du Prix « Hautes-Pyrénées, tout en auteurs », initié par la Médiathèque Départementale de Prêt de Tarbes en faveur de la lecture auprès du public adolescent.

• collaboration avec les classes européennes des collèges de Luz Saint Sauveur et de Pierrefitte-Nestalas,

• soutien du Projet Educatif Local engagé auprès des 15 - 25 ans par la commune de Luz Saint Sauveur : suivi des étapes du projet,

• réalisation d'émissions avec les enfants du J Club,

- Actions culturelles

• soutien aux festivals culturels du territoire : diffusion des programmes, reportages, interviews, émissions en direct....

• partenariat avec Le Parvis et les salles de cinéma du Pays des Vallées des Gaves ; relais de leurs programmations,

• soutien des espaces culturels du territoire : Maison de la Vallée, Petit théâtre de la gare d'Argelès-Gazost, Ecran voyageur de St Savin, Abbatiale d'Arras, bibliothèques et médiathèques du Pays...

- Action de sensibilisation aux comportements discriminatoires pour laquelle une émission a été créée le mercredi de 17h30 à 18h.

• organisation de débats auprès de scolaires autour de quatre thématiques : discrimination raciale, handicap, droit à la différence, égalité des chances homme/femme.

• réalisation et diffusion de 7 portaits de personnes issues de l'immigration et de jeunes handicapés en phase d'intégration dans le monde du travail,

• reportages et interviews sur le handicap,

• relais de l'action « cinéma et exclusion » de la Maison de la Vallée.

- Actions en faveur de l'environnement avec notamment un travail de sensibilisation à l'environnement effectué avec le Parc National des Pyrénées

- Actions en faveur du développement local

• relais des informations des stations de ski de Luz Ardiden, du domaine du Tourmalet, et de Cauterets,

• présentation de l'activité des nouveaux commerces et artisans installés dans le Pays,

• diffusion des offres d'emplois.

Vous pouvez également écouter Fréquence Luz, radio du Pays des Vallées des Gaves, en streaming sur le site frequenceluz.com. Les émissions peuvent aussi être écoutées depuis le site du Pays www.paysvalleesdesgaves.com

✔ ORPHEON

M. Soubercazes
14 Le Doumet
65120 Luz-St-Sauveur
asoub@free.fr
Tél. 0562928977- 0683174704

L'Orphéon est en parfaite santé, il est aujourd'hui composé de 38 membres dont la venue de plusieurs jeunes.

Son activité est toujours axée sur le chant montagnard même si depuis quelques années un esprit d'ouverture permet de diversifier les programmes.

L'Orphéon évolue également dans un registre religieux avec des chants en latin et français.

Nous le rappelons, le support et les thèmes des chants sont puisés dans le terroir, la nature, souvent par des bergers gardant leurs troupeaux, avec comme moyen d'expression le patois ou gascon.

Régulièrement, la production de CD et DVD permet d'offrir au public le témoignage d'une passion et d'un amour indélébile des Pyrénées.

Cette année, l'Orphéon se félicite de la création de son propre site internet : http://orpheondeluz.com/
où vous pouvez suivre toute son activité et y trouver tout renseignement le concernant.

✔ ORPHEON (suite)

Il a aussi effectué de grandes sorties telles que le festival Vendéen deux jours au Boupère 85, à Tuzaguet, Beaucens, etc…

Cet été, nous avons renouvelé notre concert avec le groupe Cubain N° 1 Buéna Fée.

Comme les années précédentes nous travaillons toujours grâce à la volonté, au courage et au savoir de Bernard et Rosalie à apprendre de nouveaux chants folkloriques ou religieux y compris les chants de Noël puisqu'en 2009 nous renouons avec la messe de minuit. Nous restons fidèles à toutes les cérémonies de la république ; le Téléthon ; aux animations des fêtes des villages qui le désirent ou toute autre manifestation : mariages etc….

Cette année, vu l'importance et le renouvellement du groupe, nous devons faire une nouvelle photo qui nous gravera dans l'histoire. En mai 2010, dans le cadre d'échanges culturels, nous voyagerons en Corse, en Sardaigne et à l'île d'Elbe.

De retour, au mois d'août, nous animerons pendant 3 jours les Moutonnades Bénéventines à Benevent l'Abbaye 23.

Ensuite nous nous préparerons pour 2011 pour aller à Rome et chanter en faveur du Pape à l'audience publique.

L'Orphéon, grâce à ses membres et à une équipe dirigeante solidaire et dynamique se porte bien, nous ne pouvons que nous souhaiter longue vie.

✔ « LA COMPAGNIE DE L'ARLEQUIN »

Créée le 6 décembre 1995, la compagnie comptait alors 12 enfants.

A la rentrée 2009, l'association compte 64 adhérents, les plus jeunes ont 7 ans et notre vétérante 90 ans, soit 6 groupes qui préparent des pièces d'auteurs connus : Molière, Feydeau… ou moins connus : Jean-Claude Rives, Ray Cooney…

Le professeur et metteur en scène est toujours le même : Patrick Lode

Les lundis et vendredis, il mène les futurs acteurs avec patience et humour, au grand final qui aura lieu cette année à la Maison de la Vallée les 18, 19 et 20 juin 2010.

Au cours de la « semaine givrée », le 23 décembre prochain, les ados nous joueront « Mascarade », spectacle très vivant et très rythmé.

Courant fin mars, les supers ados, qui ont 15 ans de théâtre, nous feront de nouveau plaisir avec une pièce de Feydeau « Tailleur pour Dames », avant de jouer au « Petit théâtre de la Gare » à Argelès.

Quant aux adultes, ils sont partis en octobre dernier à Tuzaguet, un grand moment, « Feu la Mère de Madame » a été très applaudi, expérience à renouveler….

Le dernier Week-End de juin, c'est le Festival départemental « Carapatte » qui emmènera cette année les plus jeunes vers Odos, où toutes les compagnies de théâtre du département se retrouvent, le travail est alors jugé et récompensé.

En été, Patrick Lode monte un spectacle de plein air : Alice aux pays des Merveilles, Peter Pan, Le tour du monde en 80 jours….avec la Compagnie du Baluchon, et certains enfants participent à la tournée ;

3 anciens comédiens de la Compagnie Arlequin, sont maintenant des intermittents du spectacle : Valérie Lons, Mélia Bannerman et Bastien Sallaberry.

✔ FOYER SOCIO-ÉDUCATIF DU COLLÈGE DES TROIS VALLÉES

Le Foyer Socio-éducatif a pour vocation de soutenir les activités culturelles et sportives du Collège. A ce titre, il verse des subventions de fonctionnement sur le budget du Collège pour :

- les clubs,
- les voyages,
- les sorties (spectacles et cinéma)

rendant la plupart des activités totalement gratuites.

Le Foyer Socio-éducatif contribue également à l'achat d'équipements et de matériel afin de proposer aux élèves des activités ludiques et éducatives entre 13H et 14H.

Les différentes pratiques ainsi proposées font partie intégrante du projet d'établissement et contribuent à conforter la qualité de l'enseignement dispensé au Collège des Trois Vallées tout en favorisant la découverte et l'esprit de curiosité chez les jeunes.

En projet

Un voyage à Murcie pour 24 élèves.

✔ ASSOCIATION LA POURTÈRE

Maison de la Vallée 65120 Luz St Sauveur Tèl: 05-62-92-38-38

E.Mail: lapourtere@hotmail.fr / Site: lapourtere.free.fr

• Manifestations 2010 et Projets :

Le carnaval de Luz

Il a pour but principal de rassembler la population valléenne par le biais des enfants du pays toy. Nous voulons donc inclure les écoles et le J-Club dans la préparation du Carnaval, par la création de costumes et d'accessoires par exemple.

Thème 2010 : **De l'espace...**

La manifestation commence sur la Place du 8 Mai par le défilé dans les rues de Luz qui passe sur la commune d'Esquièze, dans le centre de Luz ainsi qu'à la Maison de retraite, et se termine Place St Clément pour le procès et la mise à feu de Monsieur Carnaval.

A la suite du jugement, la manifestation se poursuit « au chaud », à la salle des voûtes avec concerts et animations.

La programmation cette année se composera de spectacles vivants (de rue de préférence) et de groupes de musique éclectiques à tendance festive.

Informations Techniques:

Lieu : Centre ville (défilé) et Place Saint-Clément, salle des voûtes (soirée concert)

Date : Vendredi 12 Février 2010 de 17H15 à 3H

Tarif : gratuit

La soirée « La Pourtère »

Elle s'articule autour de spectacles, concerts, et restauration.

Située au milieu des vacances de février, elle participe à faire de Luz un village où il fait bon passer ses vacances.

Cette soirée a pour but de favoriser les contacts entre vacanciers et population autochtone autour d'un bon repas et de spectacles de qualité. Pour l'association c'est également une opportunité pour programmer les inclassables (spectacles vivants d'intérieur et concerts acoustiques).

Informations Techniques :

Lieu : Salle des voûtes a la maison de la vallée

Date : Samedi 26 Février 2010 de 20h30 à 3h

Tarifs : 8 et 5 euros

Le festival Luz Ina Zik est le « moyen » le plus approprié d'arriver aux « fins » de l'association car c'est une forme qui, par vocation, appelle au mélange et à la variété. C'est pourquoi la cinquième édition du festival représente, en 2010, la part la plus importante des investissements humains et financiers de la Pourtère. La première édition, plus modeste, nous a permis d'approfondir nos volontés et de fixer des objectifs plus audacieux.

Ainsi la programmation et même l'organisation du festival sont faites pour favoriser la diversité tout en offrant des conditions d'accès idéales.

De plus, ce festival s'impose comme une opportunité de sensibiliser un large éventail du public à notre combat et aux objectifs parallèles que s'est fixée l'association, en premier lieu le **développement durable**.

Informations Techniques :

Lieu : Verger et Boulodrome de la commune de Luz st Sauveur

Dates : 10 et 11 Septembre 2010

Tarifs : 7 euros la soirée à partir de 19h, Gratuit l'après-midi et pour les moins de 12 ans.

Projets et continuité...

- Vu le succès de la location de nos gobelets consignés, nous allons poursuivre cette action sur des festivals ou autres demandes d'associations et nous souhaitons continuer à être présents sur les manifestations locales (Festival de Jazz, marché Bio...)

- Avec la subvention du Conseil Régional, nous avons pu fabriquer deux toilettes sèches, que nous souhaitons mettre à la location dès 2010.

- En 2009, notre site Internet a vu le jour et cette année nous allons faire appel à un professionnel pour maintenir son existence.

Dans le parc Claude Massoure

Au verger

LE SPORT

✔ LE TENNIS TOY

Encore une bonne année pour le Tennis Toy. !!

Une augmentation de 15 licenciés nous fait terminer l'automne à 149, pour un total de 102 joueurs classés, ce qui nous amène à la 3° place sur 47 clubs au niveau du département.

Nous avons souvent retrouvé nos jeunes joueurs en demi-finale ou en finale sur plusieurs tournois

Soulignons les très bons résultats :

• au championnat Départemental :

catégorie vainqueur et finaliste de Manon Prissé (en 12-13 ans) et de Marine Tintet (en 15-16 ans)

• au championnat Régional :

Manon Prissé a dû s'incliner en quart de finale contre la gagnante de cette compétition.

Deux tournois réussis et une grande participation aux animations locales permettent un bilan financier positif.

Lors du week-end du 1° novembre, une rencontre s'est déroulée avec le club espagnol auquel nous sommes jumelés : le Real Club de San Sébastian.

Quelques familles du Tennis Toy se sont déplacées et certains jeunes ont échangé des balles avec les joueurs espagnols.

Nous terminons l'année par l'assemblée générale du 27 novembre suivie d'un apéro-tapas dans une très bonne ambiance.

✔ SKI TOY - Une saison dense…

La météo était très favorable avec une saison bien enneigée qui a permis des conditions optimales d'entraînements et de courses.

Les rendez-vous compétition du Ski Toy (Grand Prix de la Ville de Luz, Challenge Anton Knobel) ont connu un vif succès avec l'originalité de certaines épreuves : combirace (mélange slalom et géant) pour les jeunes. Quant au week-end de fin de saison Toy Pouce et 2009 Pattes pour les catégories microbes (7-8 ans), il est devenu le grand rendez-vous des petits compétiteurs pyrénéeens et andorrans.

Ces compétitions, organisées sur un week-end font connaître notre station et notre village aux nombreux parents et amis qui accompagnent leur progéniture. Les animations (passe-rues, défilé, remise des prix au village) continuent à favoriser un esprit de sport et de convivialité pour le village.

A noter au niveau des résultats une belle saison pour Jean, Alice, Marie, Amaury, Jordy et Rémi sélectionnés au Comité Départemental et Comité Régional.

Un grand Bravo à Rémi et Jordy, qui nous ont offert ce beau podium au Championnat des Pyrénées en géant catégorie Benjamin : Rémi champion des Pyrénées et Jordy 3ème .

Le Ski Toy tient à rester un club formateur qui guide les enfants de 5 à l'âge de l'entrée au Brevet d'état.

Les Mercredis à la Neige ont pu effectuer 8 sorties d'après-midi et une journée entière avec une moyenne de 25 enfants.

Une saison toutefois marquée par les répercussions des difficultés de la station qui ont touché le club se traduisant par une importante baisse de subventions de la régie. Le club a dû s'adapter à cette situation difficile, passage à un seul entraîneur, suppression des stages d'automne, pas d'achat de matériel (ni skis ni piquets)… Le bureau a serré « les coudes » face à ces difficultés, parents et enfants se sont mobilisés et investis pour nous aider.

Remercions aussi particulièrement les communes et les sponsors (Intersport et Champion) qui ont substantiellement augmenté leur aide pour faire subsister notre dynamique sportive.

A noter que le club sera bientôt centenaire, le club se prépare à les fêter et prévoit une belle grande fête du ski en 2011

Marquez le dans vos agendas !!!.

✔ ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE DES TROIS VALLEES

Objectifs :

Permettre aux élèves volontaires, en complément de l'éducation physique et sportive, la découverte, le perfectionnement, l'entraînement, la compétition de masse ou en excellence, d'une ou plusieurs activités sportives.

L'Association Sportive est ouverte au plus grand nombre, quel que soit le niveau et les motivations des élèves.

Elle forme aussi à des tâches d'organisation, d'arbitrage, de management,… à la prise d'initiative et de responsabilité. Elle permet un apprentissage concret de la vie associative, élément de citoyenneté, favorisant une approche humaniste du sport.

Ces différents objectifs sont mis en application dans un programme d'activités défini par le Président de l'Association Sportive et le professeur d'Education Physique et Sportive en respect de la déontologie de l'U.N.S.S. et non à l'initiative de structures partenariales et/ou associations extérieures.

Activités :

Hand Ball, Badminton, Cross, Ski et Snow, Athlétisme, Sports Collectifs, Escalade, tournois multisports,

En conclusion : des activités diversifiées, des A.P.S.A. nouvelles et de nouvelles formes de pratiques. Cette programmation s'inscrit dans la programmation U.N.S.S. District et départementale.

Activités, localisation, programmation, définies sur l'année scolaire et votées en Assemblée Générale, restent évolutives et font l'objet d'une validation dans le projet de l'Association Sportive. Elles s'inscrivent plus généralement dans la programmation U.N.S.S. départementale.

Projets éducatifs :

Former, accompagner et impliquer les jeunes au niveau du fonctionnement de l'Association Sportive :

- responsable dans le Bureau Exécutif

- mais aussi des responsables de section (un responsable pour le matériel, un responsable pour le goûter, un responsable presse, un secrétariat par équipe, …).

Former les jeunes officiels dans les activités pratiquées, notamment hand ball, badminton, athlétisme,… nécessaire à chaque niveau de compétition.

Communication avec les médias locaux : presse, Radio Luz (championnat, résultats,…).

Ouverture à une culture sportive diversifiée.

Apprentissage de la vie associative et de la citoyenneté (organiser des réunions des responsables pour prendre des décisions : achat de matériel,…).

Fonctionnement :

Entraînement et compétition le mercredi après-midi.

Animation et encadrement par le professeur d'EPS dans l'Association Sportive.

Recours à un accompagnateur en cas de besoin (assistant d'éducation).

Inscriptions :

50 licenciés sur 104 élèves en 2008-2009.

✔ LES POTES AGÉS

Comme chaque année les Potes Agés et leurs épouses ont pris une part importante dans le déroulement de la Foire des Côtelettes qui cette année encore a été un grand succès.

En effet, nous avons servi 2500 repas sous le chapiteau. Nous avons aussi organisé pour la 2ème année une sardinade au parc de la Mairie lors du marché de nuit du 7 août. Soirée qui a bien marché malgré un temps pluvieux.

En octobre nous avons eu le plaisir de nous rendre à Höchberg où nous avons participé à un tournoi de foot vétérans dans le cadre du 90ème anniversaire du club local.

Malgré une 7ème place, nous nous sommes bien battus (il faut dire que notre moyenne d'âge était plus élevée que les équipes allemandes et italiennes).

Enfin du changement au bureau des Potes Agés où Michel Royo après 10 ans de présidence a décidé de laisser la place à Jean-Pierre Crampe dit « Bitou » qui n'en doutons pas amènera tout son dynamisme et sa bonne humeur.

Un grand merci à Michel pour son dévouement, son implication et son éternelle bonne humeur.

✔ CLUB DE NATATION « L'EAU À LA BOUCHE »

L'association « L'eau à la Bouche » propose chaque été, durant les mois de juillet et août, des cours de natation à la piscine de Luz Saint Sauveur pour les enfants de l'âge de 5 ans à 11 ans.

Créé en 1987, le club l'Eau à la bouche fête cette année ses 23 ans d'existence.

Cette année encore 30 enfants se sont inscrits et 3 groupes de niveau ont été constitués :

* Groupe Némo : basé sur l'apprentissage et la découverte du milieu aquatique

* Groupe Hippocampes : étude et approfondissement des diverses nages (crawl, dos crawlé, brasse, papillon)

* Groupe Dauphins : perfectionnement des diverses nages

Les mardi, mercredi et jeudi matin de 9 h à 10 h, 3 maîtres nageurs sauveteurs Francis Bloch, Guy Matz, Jeremy Muhel, ont dispensé bénévolement les cours de natation.

La saison s'est déroulée dans une ambiance conviviale et c'est avec un grand bonheur que les progrès des enfants ont été constatés.

La saison s'est clôturée par une petite fête et un petit déjeuner autour des bassins, au cours de laquelle les parents ont pu constater les progrès réalisés par leurs enfants.

En effet de mini-compétitions amicales ont été organisées durant cette dernière matinée et à l'issue de cette fête des récompenses ont été remises aux nageurs.

Le Président remercie vivement tous les parents pour la confiance qu'ils nous témoignent et tous les éducateurs sportifs passés par le club, bénévoles, qui se rendent disponibles afin de faire découvrir ce sport passionnant à nos enfants.

✔ ALTITOY

Ce club entame sa 3ème année d'existence. Il est affilié à la Fédération Française de Montagne et d'Escalade.

Il est ouvert à tous et compte 56 adhérents, la plupart domiciliés dans le canton.

Il a 2 domaines d'activités :

- l'organisation de randonnées hivernales (ski, raquettes) et estivales à partir d'un programme élaboré ensemble

- l'organisation de compétitions sportives :

• l'Open Altitoy (ski d'alpinisme hors station de ski, autour de Luz Ardiden et le Tourmalet) qui a rassemblé 640 compétiteurs et fait venir dans la vallée plus de 1 500 personnes.

C'est donc une compétition importante pour l'image de montagne de notre vallée et pour les retombées économiques qu'elle génère.

• Le Maratoy des Villages : en septembre – course et marche pédestre autour des villages

• Plus récemment, la course « Luz-Cauterets » par le col de Riou et le Chronotoy

Pour adhérer :

• 15 euros par an d'adhésion

• un certificat médical pour la pratique des sports de montagne (faire préciser « loisirs » ou « compétition »)

• une assurance.

Les contacts :

- Bernard Laporte à l'Office de Tourisme de Luz Saint Sauveur bernard.laporte@luz.org

Tél. : 05.62.92.30.30

- Claire Bennassar : claire.bennassar@luz.org

Un point important :

Les randonnées ne sont pas encadrées par des professionnels (guide ou accompagnateur) et chacun est responsable de lui-même.

✔ ENTENTE LUZ-PIERREFITTE-ARRENS

L'entente est encore jeune, elle apprend, elle progresse. D'excellents résultats commencent à apparaître :

- Champion départemental benjamin à 9

- Champion 13 ans Elite

- Equipe 1 séniors en championnat de promotion ligue

- Equipe 2 en 1° division District

Le club comporte 253 licenciés, tous âges confondus, et ne doit sa réussite qu'au dévouement et à la disponibilité de la cinquantaine de bénévoles qui assument tout le travail d'encadrement, d'éducateur, de formateur et le fonctionnement administratif.

D'autre part, le club s'est engagé auprès de la Fondation du Football en devenant l'un des 140 clubs pilotes qui participent à la mise en œuvre d'actions visant à promouvoir les comportements responsables et à renforcer le lien social à travers le foot. C'est l'opération « respect tout terrain » qui est mise en place autour de 3 axes :

- Respect de soi
- Respect des autres
- Respect de l'environnement

C'est ainsi que le sport peut et doit devenir une cheville ouvrière indispensable pour l'apprentissage et la remise en application du civisme et des comportements responsables en société.

- BRAVO -

LES SERVICES A LA POPULATION

✔ J CLUB

L'association J-club créée en 1996 a pour objet d'intervenir dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation populaire auprès des enfants et des jeunes. Elle est composée d'un conseil d'administration et d'un bureau constitués de parents ou grands-parents adhérents.

Depuis février 2009 l'association J-Club a déménagé dans de nouveaux locaux permanents à la Maison Gradet Poque, locaux mis à disposition gracieusement par la municipalité.

L'association intervient aujourd'hui sur 2 secteurs :
• Le centre de loisirs associé à l'école (C.L.A.E.) (voir le volet consacré à l'école)
• Le centre de loisirs sans hébergement (C.L.S.H.)

Le C.L.S.H. a développé ses périodes d'ouverture grâce à ses nouveaux locaux.

Nous sommes donc ouverts tous les mercredis et toutes les vacances scolaires du lundi au samedi (toutes zones confondues pour février).

L'équipe est constituée d'une directrice, de deux animatrices sur des contrats mutualisés avec deux autres associations (Fréquence Luz et La Pourtère) à l'année, et d'animateurs occasionnels sur les vacances.

La capacité du centre de loisirs est de 40 enfants de 3 à 12 ans et nous les accueillons à la journée ou à la 1/2 journée.

Une fréquentation en hausse !

Quelques chiffres :

• 2008 : 1 643 journées enfants
• 2009 : 2 113 journées enfants

Projets ou actions en cours :

• Projet d'activités sur le patrimoine et les acteurs locaux.
• Participations aux manifestations de la ville.
• Démarche de l'association auprès des communes du canton pour une participation financière à la hauteur de leurs journées enfant.
• Travail sur une tarification en fonction du quotient familial des familles.

coin lecture

salle de repos

✔ L'ADMR

L'aide à domicile en milieu rural (ADMR) de la vallée de Barèges fait partie des 28 associations locales du département regroupées en fédération.

L'action porte sur le domaine social, médico social et sanitaire.

Les objectifs : imaginer et professionnaliser des services à domicile pour tous ceux qui veulent vivre chez eux dans de bonnes conditions et le plus longtemps possible. Elle s'adresse à tous les publics : célibataires, familles, retraités, personnes âgées, handicapées ou malades.

Elle intervient dans 4 grands domaines :

- l'aide à la vie quotidienne qui est le cœur de l'activité (ménage, course, portage de repas etc.)

- l'action socio éducative : favoriser l'insertion et lutter contre les exclusions des personnes ou familles

- la santé : prévention, accès aux soins…

- le développement local : elle est un partenaire incontournable de développement local par la création de vrais emplois de proximité.

L'association emploie 25 aides à domicile et une secrétaire administrative à temps partiel, soit 15 ETP (équivalent temps plein). Depuis le 1er janvier, les salariés sont annualisés et reçoivent un salaire fixe mais cela demande une gestion rigoureuse des plannings au jour le jour.

En 2008, l'activité reste en progression sauf pour le portage des repas fournis par la maison de retraite, en baisse. Le conseil général avec l'APA est le plus important financeur.

L'APA est financée sous forme de CESU baptisés chèque solidarité départementale65. Les bénéficiaires reçoivent chaque mois un carnet de chèques préfinancés Au delà de l'aide à la vie quotidienne, l'ADMR aide des personnes très dépendantes y compris les week-ends d'où des difficultés à établir des plannings.

Elle aide aussi des personnes en fin de vie dans le cadre du réseau arcade, tache souvent lourde pour le personnel. 100 personnes âgées de la vallée ont bénéficié des services d'aides à domicile (18 068, 50 h). 13 personnes ont fait appel aux employées de maison dans le cadre du service mandataire, 6 familles ont bénéficié du service d'aide à la famille et 166l repas ont été portés auprès de 13 personnes, enfin 15 postes de téléalarme (Luz a son propre service) pour sécuriser les personnes fonctionnent et 4 auxiliaires de vie sont intervenues auprès d'une personne handicapée.

Dans tous les cas, il faut établir un dossier de prise en charge. Les éléments pris en compte sont l'âge, l'état de santé ou caisse à laquelle vous avez cotisé, et les revenus pour la participation qui peut vous être demandée.

Le plan d'orientation 2009 prévoit de poursuivre les actions menées dans un souci de qualité et la formation.

Présidée depuis longtemps par Mireille Castéras de Barèges, l'association aimerait aussi recruter de nouveaux bénévoles mais ce n'est pas facile. **Avis aux amateurs !**

L'ADMR occupe un bureau et une salle de réunion prêtés par la commune de Luz dans la maison Gradet-Poque.

Heures d'ouverture :

Le lundi de 10h à 12h et de 14h à 17h
Mardi et jeudi 10h 12h
Vendredi 14h 17h

Tél avec répondeur **05 62 92 00 51**

✔ LES AMIS DU PAYS TOY

Depuis un an déjà, les Amis du Pays Toy occupent leur nouveau local dans la Maison Gradet-Poque, avec bureau, tisanerie, salle d'activités ou de danse.

Nos anciens sont toujours actifs, prêts à se cultiver, s'amuser, voyager ou festoyer.

Le programme est riche et varié avec différents goûters, repas, loto, voyages mais aussi lecture, travaux manuels, initiation à l'informatique. Rencontres musicales et même séances d'aquagym !

Sans oublier une remarquable participation au Téléthon, saluée à juste titre par le Comité Départemental.

Renseignements et inscriptions :

Mme Lucienne GLERE - 05.62.92.83.12

Après l'effort...

...le réconfort !

LA CITOYENNETE

✔ JUMELAGE : HOCHBERG, BASTIA UMBRA ET LUZ-SAINT-SAUVEUR.

L'année 2009 a vu deux éléments majeurs dans nos échanges avec nos amis allemands et italiens.

Les 25, 26 et 27 mars a eu lieu le 20ème anniversaire du jumelage entre Höchberg et Bastia Umbra. Nos amis italiens nous ont invité à cette occasion pour participer à ce grand événement qui marque une date importante dans le pacte qui lie les trois communes.

M. le Maire et deux élus Jean-Louis Bareilles et Jean-Claude Le Borgne se sont déplacés pour honorer cette invitation. Le président du comité de jumelage Jöel Souberbielle n'a pu malheureusement se joindre à nous au dernier moment pour des raisons personnelles.

C'est le cœur hardi que nous sommes partis, ravis de représenter notre commune et nos belles pyrénées.

Avec grande joie, nous avons retrouvé la délégation allemande conduite par M. Peter Stichler, maire d'Höchberg, toujours aussi enthousiaste. Werner Hillecke, ancien maire d'Höchberg à l'origine du jumelage, était là aussi et beaucoup de nos connaissances que je ne peux toutes nommer ici.

A la même date avait lieu à Bastia la foire agricole la plus importante d'Italie qui regroupe des exposants venant de toute l'Europe. Le président et organisateur de cet événement important pour la région de Umbra n'est autre que notre sympathique ami M. Lazzaro Bogliari, ancien Maire de Bastia Umbra.

Inutile de vous dire l'accueil chaleureux qui fût le sien, et très vite nous nous sommes retrouvés devant le magnifique stand de Hochberg, une délicieuse bière blonde allemande en main. Vous présagez la suite…mais non rassurez-vous, nous avons fait honneur à notre titre de représentant officiel de notre commune.

Sur les trois jours passés en cérémonies, banquets, bandas et visites nous avons bien sûr fait la fête mais nous avons surtout scellé un peu plus le lien d'amitié qui cimente notre jumelage. Nous avons aussi fait de nouvelles rencontres enrichissantes, telle que celle avec M. Joan Amat i Solé, Maire de Sant Sadurni d'Anoia, en Espagne (ville jumelée avec Bastia Umbra) et nous ne remercierons jamais assez l'extrême gentillesse et la disponibilité de nos hôtes et de leur famille.

Un grand merci au Maire M. Francesco Lombardi et au conseil municipal de Bastia Umbra.

Le deuxième grand événement fut le 90ème anniversaire de l'équipe de football de Hochberg qui à cette occasion a organisé une rencontre internationale du 03 au 07 octobre dans le cadre du tournoi des vétérans où la France était dignement représentée par notre équipe locale « des pôtes âgés » et les dirigeants de l'entente Luz Pierrefitte. Nos vaillants joueurs ont une fois de plus démontré que le régime garbure et côtelettes de moutons n'était pas contraire à la bonne condition physique par une participation plus qu'honorable dans ce tournoi et qu'ils avaient même certaines prédispositions pour tenir la troisième mi-temps.

Le groupe en a profité pour visiter cette belle région de Franconie riche de culture et d'histoire et une fois de plus l'accueil chaleureux de nos amis allemands marquera les esprits de ce que peut être l'amitié entre les peuples.

A notre tour, nous attendons une délégation de nos amis allemands et italiens pour leur faire découvrir et participer au grand événement que représente le Tour de France en juillet qui sera particulièrement attractif cette année puisqu'il passera deux fois à Luz et que seront fêtés les 100 ans du col du Tourmalet.

Nous reconduirons également une invitation pour la foire des côtelettes de la St Michel.

Nous sommes convaincus que ces échanges amicaux et culturels nous permettront de bâtir l'Europe fraternelle de demain.

Jean Claude Le Borgne

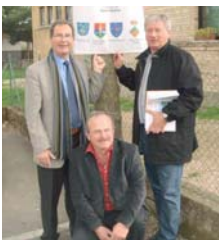

✔ LA FÉDÉRATION DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGÉRIE, MAROC ET TUNISIE - F.N.A.C.A

COMPTE RENDU MORAL et FINANCIER 2009

Le Comité FNACA de Luz-St Sauveur est composé de 65 adhérents, y compris les veuves. Chaque année ou presque notre comité s'étiole au fil des ans, comme d'ailleurs dans tous les Comités. Nous avons actuellement 15 veuves dont 8 adhérentes.

Nous intervenons à leur sujet à l'échelon de l'Etat, du Département et auprès de l'ONAC pour préparer les dossiers nécessaires à pouvoir obtenir une allocation différentielle de solidarité. Le plafond est porté à partir de janvier 2010 à 800 Euros/mois alors que le seuil de pauvreté actuel est de 817 Euros. Mme Raymonde GACHASSIN est Présidente Départementale des veuves et s'occupe des demandes présentées par les Présidents locaux. Actuellement 2179 veuves sont bénéficiaires de ce secours en France! En début d'année le total des cartes d'adhérents du Département étaient de 2226 et 35 décès en 2008.

Comme chaque année nous participons à toutes les manifestations patriotiques du 8 Mai, 14 Juillet et 11 Novembre. Nous commémorons chaque année depuis 1962 la journée du 19 Mars 1962 qui sont les accords d'Evian signés par le Général de Gaulle qui mettent un terme aux hostilités et à la guerre d'Algérie. Lors de cette cérémonie nous avons remis cette année la "Médaille » des 50 Ans" de la FNACA à la Municipalité de Luz-St Sauveur, en remerciement des efforts réalisés pour cette manifestation.

Le 27 Juin nous avons participé au 150ème anniversaire de la Croix Rouge à SOLFERINO , messe et cérémonie au monument aux morts et réception à la Mairie.

Le 7 Juillet nous avons projeté un film à la Maison de la Vallée" Passeurs d'Espoir et Résistance en Pays Toy en 1943".

La salle était comble à notre grande satisfaction: nos amis évadés du Pays Toy étaient présents et ont collaboré à cette projection.

Chaque année, dans tout le département nous inaugurons des places, rues, stèles: nous nous déplaçons et sommes toujours présents avec notre porte-drapeau. Ce n'est pas moins de 108 inaugurations officielles qui ont été réalisées à ce jour. A ces manifestations les élus des communes intéressées, les parlementaires et conseillers généraux sont toujours présents. Ce sont environ 200 à 250 anciens qui sont toujours présents et pas moins de 32 à 36 drapeaux, l'apéritif ou le pot de l'amitié étant toujours offert par la Municipalité concernée.

Dans le Canton nous n'avons pour l'instant qu'une seule plaque : celle de la Place du 19 Mars à Luz. Espérons que d'ici peu d'autres places, rues ou plaques aux monuments aux morts seront apposées prochainement dans diverses municipalités du Canton.

Notre Retraite du Combattant est âprement défendue à l'échelon National et nous pensons atteindre l'indice 48 d'ici 2011 !!

Le Président assiste chaque mois aux débats départementaux à Tarbes, en rend compte au Comité et au Bureau.

RAPPORT FINANCIER

Trésorier : François HAURINE de VIZOS.

Recettes : 1053 Euros, **Dépenses :** 861 Euros,
Excédent : 192 euros

PROJETS 2010 : Congrès Départemental à TARBES en juin ; Inauguration des plaques avec inscription des morts en Algérie du Département à la Stèle de la Courte-Boule à TARBES au Printemps. Grande manifestation du 19 Mars à TARBES.

✔ LES MÉDAILLÉS MILITAIRES

Le 12 janvier 2009, à l'occasion de la première réunion de l'année des Médaillés Militaires, les membres adhérents à la 811è section du canton de Luz-Saint-Sauveur souhaitent porter à la connaissance de l'intercommunalité et du Conseil Général l'historique de la décoration. Pour lui donner une plus large information, ils formulent le vœu d'en donner également connaissance aux conseillers municipaux si les représentants communaux veulent bien l'inscrire en ordre du jour.

Instituée par les décrets des 22 janvier et 29 février 1852 du Prince Louis Napoléon, Président de la République, la médaille militaire est une décoration conférée aux soldats et sous-officiers.

Elle récompense des exploits, des blessures graves entraînant l'amputation ou perte d'un membre ou une longue durée de service. Elle ne comporte pas de grade, elle se porte immédiatement après la légion d'honneur et la croix de la libération et avant toute autre décoration.

Peuvent également recevoir la médaille militaire les Maréchaux de France, les Généraux et les Amiraux qui ont rempli les fonctions de ministre ou qui ont exercé des commandements en chef, les officiers généraux qui ont commandé des corps d'Armées pendant au moins deux périodes triennales, qui ont siégé au conseil supérieur de la guerre et ont obtenu la grande croix de la légion d'honneur. Pour ces grands chefs, la médaille militaire constitue la plus haute récompense possible ; ils la portent avant la croix de la légion d'honneur.

Pour celles et ceux qui ont l'honneur de répondre aux critères, soyez fiers d'avoir servi et de servir par engagement à la 811è section à côté du drapeau jaune et vert, de vouloir représenter et partager . Représenter notre pays, rappeler le souvenir par le devoir de mémoire à l'occasion de manifestations patriotiques. Partager pour aider nos orphelins pupilles et parfois des veuves en difficulté dans nos trois armées Terre, Mer, Air (56 orphelins en 2008 à l'échelon national).

Pour répondre à ces exigences, la section du canton de Luz-Saint-Sauveur n'a pour ressources que les cotisations des adhérents et les subventions des communes. Les cotisations imposées par le siège national à Paris sont de :

24 € par personne pour les membres titulaires,
14 € par personne pour les dames d'entraide avec revue,
8,50 € par personne pour les veuves.

Notre section comprend vingt membres, une dame d'entraide et cinq veuves. Elle fonctionne avec 20 % des cotisations (les 80 % revenant au siège national pour l'aide aux personnes précitées) et les subventions.

Mesdames et Messieurs les élus, vous et nous devons donner de la force à l'institution de solidarité, penser aux plus démunis, et enfin être attentifs aux évolutions avec le souci de fraternité pour que jamais plus personne ne vienne allonger les listes déjà trop longues de nos héros défenseurs sur nos monuments.

Je ne saurais conclure dans cet élan de prestige et de solidarité sans l'appel à toutes personnes répondant aux critères d'adhésion et animées par le sens du partage.

✔ SOCIETE D'ECONOMIE MONTAGNARDE du Canton de Luz-Saint-Sauveur

RAPPORT MORAL 2009

Au nom de notre association, je me permettrai d'aborder ce compte-rendu avec une très grande modestie, qui n'exclut pas l'engagement, sachant pertinemment que « s'engager, c'est agir » mais c'est un sujet dont j'ai tellement souffert depuis des années, avec un tel sentiment d'incompréhension, que je me suis dit qu'il fallait certainement le regarder, avec... beaucoup plus... d'engagement, mais en se disant que, certainement, tout n'a pas été dit et que tout n'a pas été fait dans ce domaine.

Notre journal « EN BAREDYO » a fêté cette année ses 33 ans et l'éditorial du 2ème semestre 2009 vous en informera plus amplement.

Quelles ont été nos activités depuis le samedi 25 avril 2009, jour de notre 38ème assemblée générale à la Maison du Parc National et de la Vallée et nos retrouvailles à l'Hôtel Montaigu.

Il semble pour certains que notre association est somnolente et manque de beaucoup de « Dynamisme » !! Il est vrai que nous n'avons plus que celui de l'âge de nos artères et des neurones qui s'amenuisent ! Cependant voici énumérées ci-dessous nos activités depuis l'assemblée générale.

* le vendredi 15 mai 2009 : voyage au VALL DE BOÏ, vallée creusée par La Noguera de Tor : visite des églises romanes catalanes très pittoresques et classées au patrimoine par l'UNESCO, visite des villages, des thermes d'Aiguestortes, le temps très court ne permettant pas de visiter la station de ski de Taül.

* le 5 juin 2009, j'ai assisté à l'assemblée générale à Tarbes de l'ASPP (Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Pyrénéen avec sa présidente Marie-Lyse BROUEILH).

* Le 9 juin 2009, M. Alain GIRAULT et moi-même avons projeté le DVD des anciennes cartes postales du Pays Toy de 1900 à 1950 aux pensionnaires des « Ramondias » à Luz-St-Sauveur.

* En juin, suite à l'invitation de Mme PEYROT, présidente de « Vivre dans les Pyrénées » à Saint-Savin, nous avons projeté le film en DVD « Les Chemins du Mont Perdu » pour la journée du patrimoine.

* Suite à l'invitation de M. ESCAFFRE, président de « Lavedan et Pays Toy », j'ai assisté à l'assemblée générale à Argeles-Gazost, rue de l'Arrieulat.

* Fin juin, nous avons distribué le journal du 1er semestre 2009 après l'avoir réalisé.

* Nous avons programmé un voyage dans le Luberon pour l'automne, voyage qui a avorté faute d'une participation non suffisante. Mais ces préparations demandent du temps, et les volontaires sont mis à contribution pour la distribution de toute sortie.

* Le 8 juillet 2009, suite à l'invitation de M. Raymond Bayle, président de la CSVB, nous avons participé à la journée qui accueillait M. Christian Jouve, Commissaire à l'Aménagement des Pyrénées, chargé par l'Etat du développement économique du massif.

* Le 4 août 2009, nous avons participé à la fête du mouton avec l'exposition de vieux outils et costumes anciens.

* Le 27 septembre 2009, pour la foire de la Saint-Michel, nous avons offert un sac à dos à un agriculteur méritant. Le lundi 6 avril 2009, nous avions offert une coupe pour le concours de taureaux et femelles de reproduction.

* Le 29 septembre 2009, afin d 'encourager l'initiative de la municipalité de Luz concernant la réalisation d'un musée Napoléon III, nous avons permis de réaliser un duplicata d'un CD Rom unique titrant « Centenaire Napoléon III et Eugénie ».

* Le 19 octobre 2009, nous étions présents à l'assemblée générale de l'association départementale d'Economie Montagnarde.

* Préparation du journal pour le 2ème semestre 2009.

* Le 17 novembre 2009, Messieurs Alain Girault et Laurent Majesté étaient présents à la journée du séminaire organisé par la Chambre d'Agriculture et la CCI à la salle de congrés de la CCI de Tarbes dont le thème était : zones intermédiaires dans les Pyrénées, des territoires à revaloriser.

* Le 29 novembre 2009, sortie automnale de un jour « Festivolailles » à Saint-Sever dans les Landes.

* Le 4 décembre 2009, nous n'avons pu participer à la journée du Patrimoine se déroulant au nouveau siège du Parc National à la maison Fould à Tarbes.

* Le 8 décembre 2009, à l'invitation du président national M. Henri Savornin, convocation à la FNSEA à Paris pour élection d'un nouveau président. M. Michel Guilhamat, représentant l'ADEM des Hautes-Pyrénées, s'est déplacé la journée pour cette élection.

M. Daniel Prieur, membre du bureau national de la FNSEA, président de la commission montagne et zones défavorisées, président des jeunes FSEA du Jura, a été élu président de la FFEM (Fédération Française d'Economie Montagnarde). Toutes les archives existantes de la FFEM et comptes seront remis à M. Daniel Prieur à la FNSEA ; la gestion sera faite à la FNSEA. Compte-rendu de cette journée a été envoyé au président départemental.

* Nous ne participons pas physiquement au Téléthon mais donnons un chèque de participation.

* Fin décembre 2009 : distribution du journal du 2ème semestre. Cartes d'adhérents.

PROJETS POUR 2010 :

Réalisation en cours d'un DVD (images et son) concernant « la chasse à l'ours » à Gèdre en 1954, en collaboration avec M. Simon CRAMPE et la municipalité de Gèdre.

L'assemblée générale aura lieu aux alentours de fin avril 2010 avec repas de retrouvailles.

Voyage d'un jour au printemps, voyage à thème non déterminé.

Participations aux manifestations agricoles du canton.

Participation au 1er salon du Livre Pyrénéen à Bagnères-de-Bigorre les 24, 25 et 26 septembre 2010.

Journées de projections diverses, journées du Patrimoine Pyrénéen.

Voyage d'un jour en automne, voyage à thème non déterminé.

Réalisation des journaux semestriels.

COMPTE-RENDU FINANCIER :

Recettes : 6452,10 €
Dépenses : 6765,16 €
Déficit : 313€
Subvention totale des communes : 602 €
Total revues : 4355,90 € - Assurances : 290,76 €

ETAT CIVIL

NAISSANCES

BACQUET Mathias Henri Denis - Lourdes (Hautes-Pyrénées) 18 juillet 2009
HOPPER Isabelle Maria - Lourdes (Hautes-Pyrénées) 24 octobre 2009
MARCHAND Adrien Jean Baptiste - Lourdes (Hautes-Pyrénées) 18 novembre 2009
SEMPASTOUS Amélia Célina - Lourdes (Hautes-Pyrénées) 12 octobre 2009

MARIAGES

LATRILLE Pierrette et Michel, Lucien ROYO 24 octobre 2009
LESCOULES Marie et François, Marc BORDES 13 juin 2009
MARCHAND Sandra, Pierrette, Claude et SAINT-HILAIRE Franck, Bernard, Robert 20 juin 2009

DECES

ARNAUD Bernard, Henri, Marcel 14 février 2009
ARRÉBOU Henriette, Marie vve de Juan LLADO 15 décembre 2009
AUDOIT Jérémie, Alexandre, Joseph 21 août 2009
BORDE Jean, Baptiste, Roger 8 mai 2009
BORDÈRE Jeanne, Emilienne, Christine 23 janvier 2009
BOUHASSOUN Boumediène 21 avril 2009
CAPDEVIELLE Henriette, Antoinette vve de Louis, Bernard, Honoré BEGARIE 26 mars 2009
CARRO LOBERA Ramira 19 décembre 2009
CAZAUX Rose, Angèle, Marie 19 mai 2009
DA SILVA Antoine, Germain 14 septembre 2009
DRAND SOURIN Raymonde 30 août 2009
LAPORTE Marie, Marthe, Françoise vve de Louis, Thomas BORDÈRE ANDREOU 30 septembre 2009
LARRAZET Gabriel 28 août 2009
LASOWSKY Hélène, Elise, Rose vve de André, Roger ROUSSAY 21 décembre 2009
LATAPIE Andrée, Louise, Maria vve de Pierre LAFFONT 25 janvier 2009
LAYRÉ-DUFAU Marie, Jeanne vve de Jean, Sylvain FOURCADE 24 juillet 2009
MARTINEZ Georges, Henri 8 mai 2009
NOGUÈRE Marthe, Marie, Justine vve de Alfred, Hippolyte FRAYROTOU-LAGUGNÉ 10 mars 2009
PEYRET Marie, Louise ép de Antoine, Germain DA SILVA 12 mars 2009
RIVES André 28 mai 2009
ROSSEL Jacques, Paul 17 juillet 2009
SOMBRET Lionel, Max 21 septembre 2009
SOUBERBIELLE Irène, Bernardine vve de Pierre, Joseph BEILLACOU 15 novembre 2009
TERZETTI Guy, Jean 11 novembre 2009
VIGNES Marie, Anna, Laurence 14 août 2009

LUZ INFO

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA MAIRIE DE LUZ-SAINT-SAUVEUR

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Mairie de Luz-Saint-Sauveur ✆ : 05.62.92.80.40
Astreinte / urgences : 06.21.86.04.38
du lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
le samedi de 9 h à 12 h
Services sociaux - Maison Gradet-Poque

J-CLUB Centre de loisirs sans hébergement pour les enfants de 3 à 12 ans ✆ : 05.62.42.98.55 et 06.45.19.46.22
Vacances scolaires : tous les jours sauf le dimanche : 8 h 30 – 18 h 30 (toutes les zones sauf vacances de Pâques ouvert uniquement en zone A)
Hors vacances scolaires : lundi, mardi, jeudi
et vendredi 9 h 30 – 16 h 30 ; mercredis : 8 h 30 – 18 h 30

POINT D'APPUI EMPLOI FORMATION ✆ : 05.62.92.25.50
lundi, mardi, jeudi et vendredi 9 h –12 h et 13 h 30-17 h

MISSION LOCALE RURALE ET DE MONTAGNE : Accueil des jeunes de 16 à 25 ans le jeudi : 14 h 30 à 18 h (prendre rendez-vous au Point d'Appui)

PERMANENCES SOCIALES
Assistante Sociale du Conseil Général le mardi (sans rendez-vous): 14 h à 16 h 30
Assistante Sociale de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) : le 3ème lundi du mois : 9 h à 12 h

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL (ADMR)
✆ : 05.62.92.00.51
lundi: 10 h – 12 h et 14 h – 17 h (sauf le 1er de chaque mois de 14 h à 20 h)
mardi : 9 h – 12 h ; jeudi : 9 h – 12 h et 14 h – 17 h, vendredi : 14 h – 17 h

COMITÉ LOCAL D'INFORMATIONS ET DE COORDINATION (CLIC) (accueil personnes âgées)
1er lundi du mois : de 9 h 30 à 11 h 30

M. LE MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE M. Fourcade
✆ 06.83.47.74.45 ; dernier mercredi du mois : 9 h - 11 h

PERCEPTION : ✆ : 05.62.92.82.07
- du lundi au vendredi (sauf mercredi) : 8 h 30-12 h ; 13 h 30-16 h

LA POSTE : ✆ : 05.62.92.82.14
- du lundi au vendredi de 8 h 30-12 h et de 14 h-16 h 30
- mardi de 9 h-12 h et de 14 h-16 h 30 (levée du courrier à 14 h 45)
- samedi de 9 h-12 h (levée du courrier à 11 h 00)

SIVU d'Electricité : ✆ : 05.62.92.80.59
du lundi au vendredi de 8 h 30-12 h 00 et de 14 h-17 h ; astreinte 24 h sur 24 h

ETABLISSEMENT THERMAL LUZEA : ✆ : 05.62.92.81.58
Saison thermale : d'avril à octobre de 7 h 30 à 12 h 30 et de 17 h à 20 h (fermé le dimanche)

Remise en Forme
- saison de ski: 16 h-20 h (samedi 15 h- 20 h)
- durant les vacances : 10 h-12 h 30 et 15 h-20 h
- été (juillet / août) de 16 h-20 h (ouvert le dimanche)

MAISON DE LA VALLÉE : du lundi au vendredi : 9 h-12 h et de 14 h-19 h ✆ : 05.62.92.38.38

MÉDIATHÈQUE, CYBERBASE : tous les jours du lundi au samedi de 16 h-19 h ; mercredi 9 h-12 h ; 14 h-19 h

CINÉMA : horaire des séances : mardi, jeudi et samedi : 21 h
Dimanche : 17 h et 21 h
Ciné passions : 1er mercredi de chaque mois

RADIO FRÉQUENCE LUZ : (fréquence 99.6) ✆ : 05.62.92.38.31

OFFICE DU TOURISME ET BUREAU SNCF :
✆ : 05.62.92.30.30
Hiver : Du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h
Le dimanche de 8 h 30 à 12 h et de 16 h à 19 h (de 14 h à 19 h pendant les vacances)
Ouverture l'été : Du lundi au samedi de 9 h à 19 h 30 ; le dimanche de 9 h à 12 h 30 et de 16 h à 19 h 30
Ouverture Intersaison : Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h ; le dimanche de 10 h à 12 h

Maison de la Montagne ✆ : 05.62.92.87.28

Piscine - Eté ✆ : 05.62.92.83.60

Ecole de ski Français ✆ : 05.62.92.86.99

Régie des Sports d'Hiver ✆ : 05.62.92.80.58

Chirurgien dentiste Maranci Francis, place du Marché,
✆ : 05.62.92.86.60
Tous les jours,(sauf le samedi), de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Masseurs Kinésithérapeutes
Béhague Jacques - avenue du Maoubési, ✆ : 05.62.92.83.59 ou 06.08.88.16.25
du lundi au vendredi sur R.V. de 9 h à 12 h et de 14 h à 20 h
Bertrand Rémi 4 rue du Pont de Luz, ✆ : 05.62.92.37.58.16
du lundi au vendredi sur R.V. de 8 h à 11 h et de 14 h à 20 h
Cazenave Olivier ✆ : 05.62.92.99.65 - rue du Cotillon
de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h du lundi au vendredi sauf le mercredi après-midi et sur R.V.

Pharmacie : Mlle Planté ✆ : 05.62.92.80.15
tous les jours sauf le dimanche de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h

GROUPES MÉDICAUX
Groupe médical, avenue Maoubési ✆ : 05.62.92.80.85
sur rendez-vous
Docteur Ducrot : ancien interne des hôpitaux de la Région Midi-Pyrénées, médecin généraliste, thermal, du sport, gérontologue
du lundi au vendredi sauf le mardi de 9 h à 11 h et de 15 h à18 h et le samedi de 9 h à 11 h
Docteur Lagrange : médecine générale, médecin assermenté
du lundi au vendredi sauf le mercredi : de 9 h 30 à 11 h 30 et de 16 h 30 à 19 h sur rendez-vous
Docteur Mémain : médecine générale, auriculothérapie
du lundi au vendredi sauf le jeudi de 8 h 30-11 h et de 15 h 30-18 h ; de 14 h-15 h sans R.V.
Groupe médical de l'Ardiden, place du marché ✆ : 05.62.92.85.61
Docteur Morigny : médecine générale, sportive, thermale
lundi, mardi, mercredi et vendredi de 10 h 30-12 h ; l'après-midi sur rendez-vous

AMBULANCES CAUSSIEU : VSL Taxi urgence 24 h/24 h, rue des carolins ✆ : 05.62.92.97.56

INFIRMERIE LUZ (SCM) : 28 place St Clément
✆-Fax : 05.62.92.86.36
du lundi au samedi : de 8 h 30-9 h 30 et de 18 h 30-19 h dimanche et jours fériés : 10 h et 19 h

ORTHOPHONISTE : Melle Delphine Richard, avenue du Maoubési
✆ : 06.79.74.33.54

PODOLOGUE : Mlle Nancy CAZAUX, 4 rue du Pont de Luz
✆ : 05.62.92.38.60
du lundi au vendredi sur R.V.

GENDARMERIE NATIONALE ✆ : 17

POMPIERS ✆ : 18

Horaires des Messes : tous les jours (sauf le lundi) : messe à 18 h pour les défunts, le dimanche : messe à 11 h
(ces horaires sont susceptibles d'être modifiés en raison des fêtes patronales dans les villages voisins).

Hôtel de Ville - 65120 Luz-Saint-Sauveur - Tél. 05 62 92 80 40 - Fax 05 62 92 31 58 - Directeur de la Publication : Alain LESCOULES. Dépôt légal en cours. Rédaction : services de la Mairie de Luz et associations. Conception et Impression : ESAT des 7 Vallées - Rue du Collège - 65400 Argelès-Gazost. Crédit photos : Mairie de Luz, associations, J. Lhaa, P. Lavantes.